GENOUILLAC

Bulletin Municipal

Juillet 2025

genouillac-23.fr

Bulletin d'informations municipales de la Commune de GENOUILLAC

BULLETIN MUNICIPAL 138

SOMMAIRE

La lettre du Maire	page 1
Contacts	
Contacts pratiques	page 2
Les services médicaux et paramédicaux	page 3
Vos commerçants, artisans et industrie	page 4 et 5
Vie communale	
Comptes rendus des réunions du Conseil Municipal	pages 6 à 9
Budget	page 10 et 11
Téléphone : fin du réseau cuivre	page 11
Citoyenneté	page 12
Hommages	page 13
Cérémonie du 8 mai	page 14
Sapeurs-pompiers	page 15
Rétrospective des réalisations	page 16
Avancements des projets 2025	page 17
Inauguration du défibrillateur automatisé externe et du Géocoeur	page 17
Médiathèque	pages 18 et 19
Départ en retraite de Christine Pignot, ATSEM à l'école	page 19
École primaire	pages 20 et 21
Incivilités	page 22
Prévention	page 22
Etat-civil	page 23
Vie associative	
Genouillac en fête (Comité des fêtes)	page 23
ACPG/CATM (Anciens Combattants)	page 24
La Troupe Infernale (théâtre),	page 25
AAPPMA (pêche), ACCA (Chasse), Club de gym	page 26
Creuse Avenir 2005 (football)	page 27
Autre manifestation	page 28
Du nouveau chez les commerçants et artisans	page 28
Saint-Gobain Eurocoustic	page 29
Genouillac au fil du temps...	pages 30 à 34
Les croix en Creuse	page 34
Association Marche Pro Santé	page 35
Intercommunalité	page 36
Association de développement du pays de Bonnat—Châtelus-Malvaleix	page 37
Météorologie	page 38
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse	page 39
France services	page 40
Agenda	page 40 à 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION : FLORENCE ROUSSILLAT
RÉDACTEUR : JEAN-CLAUDE AUROUSSEAU
MISE EN PAGE - REDACTION - MAQUETTE : MAIRIE de GENOUILLAC
Photo de la couverture : Jean-Pierre MEYRAT
OFFSET : ESPACE COPIE PLAN
DEPÔT LEGAL : Juillet 2025

Juillet

Année 2025

La lettre du maire

Je ne peux commencer cette lettre d'information sans évoquer le drame que vient de subir la famille Villebasse avec le décès de Bruno, figure emblématique de notre village, l'artiste spécialiste de la nougatine. Un boulanger n'est pas un personnage anodin. La foule présente aux obsèques témoigne de sa valeur. Respect à toi mon cher Bruno. Toi seul sais.

Je me dois aussi d'évoquer la cérémonie que nous avons tenue le 31 mai 2025 à la Mairie, en mémoire du Docteur Jacques Rabeux, Maire de Genouillac de 1977 à 1983. Un hommage lui a été rendu, en présence de ses enfants, de sa famille et de ceux qui se souviennent de ce beau personnage.

Nous allons procéder, dans l'année 2025, à l'isolation de l'école et au remplacement des huisseries (portes et fenêtres). La réfection de la cour se réalisera en 2026 hors période scolaire. La nécessité d'investir pour nos enfants est un devoir. La Commune est un service public qu'il faut préserver.

Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques devraient se réaliser d'ici la fin de l'année dans le secteur de la rue du 8 mai, du chemin de la Promenade, de la rue des Lilas et celle des Mousseaux ainsi qu'au Verger pour l'éclairage public. Nous devrions en profiter pour changer le réseau d'eau qui est vétuste.

Un effort particulier mais nécessaire est en cours de réalisation à Montfargeaud pour la couverture de la défense incendie du village qui est inexistante. En effet, une réserve souple de 120 m^3 sera installée sur la propriété de la famille Marie qui mettra également à disposition son plan d'eau. Cette protection permettra à ce village plus que conséquent, en outre, l'urbanisation en respectant le PLUI qui devrait être opérationnel prochainement. Les villages de Marcibeau, de la Tuilerie et des Gouttes seront également couverts.

Un défibrillateur couplé au système « Géocoeur » est installé place de l'église. Ce boîtier, en liaison avec les services de secours, déclenche l'alerte « arrêt cardiaque » dans un rayon de 1000 mètres, ainsi qu'auprès des personnes connectées. Le lieu central et passager semble judicieux.

Dans cette société qui se délite, n'oubliez pas les rendez-vous festifs : le 9 août 2025 pour le concours de chevaux lourds, le 16 août avec la fête patronale et le 20 septembre avec la tenue du comice agricole cantonal. Ne faîtes pas la promesse comme certains grands dirigeants mais, venez soutenir le monde agricole et rural.

Encore et toujours à votre service.

Jean-Claude Aurousseau

Contacts pratiques

Services administratifs

MAIRIE :
2 place de l'école d'agriculture 05.55.80.74.25.
Courriel : mairie@genouillac-23.fr
Site Internet : genouillac-23.fr
facebook.com/mairie-de-genouillac-23
Accueil du lundi au vendredi 8h30 -12h30 / 13h30-17h30

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE :
1 rue des Violettes, 05.55.80.88.01
Courriel : accueil@portesdelacreuseenmarche.fr
Site internet : portesdelacreuseenmarche.fr
Accueil du lundi au jeudi 9h -12h / 13h30-17h, le vendredi 9h-12h

A.D.P.B.C (CHARTE INTERCOMMUNALE) :
1 place de l'église. (2ème étage) 05.55.62.80.92
Accueil les lundis, mardis et jeudis 9h-12h / 14h-17h30

BUREAU DE POSTE :
1 place de l'église
Accueil du lundi au vendredi 9h -12h /14h -16h45

MAISON FRANCE SERVICES :
La Poste 1 Place de l'Eglise 05 45 29 55 88
Courriel : genouillac@france-services.gouv.fr
Accueil du lundi au vendredi 9h –12h / 14h-16h45 - mercredi 9h- 12h

Services jeunesse—famille

ÉCOLE PRIMAIRE/MATERNELLE :
Directrice, Marie CHRISTY 05.55.80.80.28

GARDERIE :
Accueil les jours scolaires 7h-9h/16h30-18h30.

LOULOUCRÈCHE :
2 Rue de la Fontaine, 05.87.56.01.27
Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

LOULOUBUS :
Halte garderie et RAM itinérants 06.68.73.30.35
Courriel : enfance@portesdelacreuseenmarche.fr

ACCUEILS DE LOISIRS :
ALSH Portes de la Creuse en Marche
Courriel : jeunesse@portesdelacreuseenmarche 07.85.22.38.63
Accueil les mercredis et vacances scolaires 7h30-18h

SQUAT'ADOS :
squatados@orange.fr 06.60.31.67.51

TISS'ÂGES :
tissages@orange.fr 07.64.74.87.85

Infos sur la commune…

Population : 736 habitants (au 1er janvier 2025)
Superficie : 3576 hectares
Altitude moyenne : 350 mètres
Wifi disponible gratuitement dans le centre bourg

Services à la personne

SERVICE DE SOINS À DOMICILE :
Angéla CHABROULET, directrice
1B Place de la Perception 05.55.80.84.51.
Du lundi au vendredi 8h-12h /13h30-16h30,
le mercredi de 8h à 14h

REPAS À DOMICILE :
A.D.P.B.C 05.55.62.80.92

ASSISTANTE SOCIALE :
Pôle Cohésion Sociale Guéret 05.44.30.25.40

Bibliothèque

MÉDIATHEQUE MAURICE TEINTURIER :
1 place de l'église (1er étage, ascenseur)
mediatheque@genouillac-23.fr 05.55.80.35.21
Accueil du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Services d'urgence

Sapeurs-Pompiers 18
SAMU 23 (Guéret) **15**
Gendarmerie Châtelus-Mx : 05.55.80.70.04 ou **17**
Médecin de garde : 116 117

Services des eaux (urgences)

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée de La Creuse
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) Nord Creuse
Contactez la SAUR 05.87.23.10.09
Pour Chambon : 06.10.62.14.27

Services divers

LOCATIONS : logements, salles (réunions, conférences, manifestations…) 05.55.80.74.25 (mairie)

MARCHÉ : Les mardis de 8h à 12h30 place de l'école des filles

COURT DE TENNIS : Tennis Club :
Thierry PAGNARD 05.55.80.80.05.

HORAIRES DÉCHÈTERIE : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 14h à 18h. (sauf jours fériés)

Gîtes

Gîte Clévacances 11 grande rue 05.55.80.74.25
Chez Francis 2 Le Pont des Sauvages 06.59.39.39.17
Gîte des Gouttes 2 Les Gouttes 06.73.93.01.79
Gîte des Mouillères 7 Montfargeaud 06.11.09.24.59
Mémé Jeanne 7 La Cour 06.38.19.75.63
La pépinière 6 Grand Argère 06.45.41.91.43
Le Refuge (Grande capacité) Montfargeaud 06 75 03 41 94

Services médicaux et paramédicaux

Médecin

Docteure LAURENT Sylanda 1A place de la Perception-Genouillac 05.19.37.00.23

Pour obtenir les services d'un médecin de garde, composez le numéro suivant :
116 117 en semaine à partir de 20 h et le samedi à partir de 12 h

Infirmière en pratiques avancées renouvellement de traitements chroniques

AUMARECHAL Armelle 9 grande rue-Genouillac 05.19.37.00.23 / 07.54.37.19.20

Infirmière Asalée prévention et suivi des maladies chroniques, test mémoire, sevrage tabagique, apnée du sommeil

DESCOUT Elodie 1A place de la Perception—Genouillac 07.54.37.19.20

Pharmacies

Pharmacie de Genouillac	(Genouillac)	05.55.80.74.07
Pharmacie Barat	(Clugnat)	05.55.65.05.68
Pharmacie de la Place	(Boussac)	05.55.65.00.59
Pharmacie de Bonnat	(Bonnat)	05.55.62.10.12
Pharmacie Mathieu	(Châtelus-Mx)	05.55.80.83.38
Pharmacie Gustave	(Soumans)	05.55.65.41.54
Pharmacie du Château	(Boussac)	05.55.65.02.78

En cas d'urgence, composez simplement le numéro de téléphone de votre pharmacie habituelle, le 32 37 ou http://www.3237.fr/

Dentistes de garde

Uniquement le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h : 09.60.40.44.80
Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h : 0 805 69 06 07

Ambulances

GENOUILLAC

A.D.C SARL

05.55.80.63.05/02.54.06.91.24

CHÂTELUS-MALVALEIX

Euro Star (Jussieu) 05.55.52.15.15

Pour obtenir les services d'une ambulance la nuit et le week-end ☎ 15

Taxis

A.D.C SARL

05.55.80.63.05

Taxis MERCIER

05.55.80.72.72

Infirmiers à domicile

GENOUILLAC - 1 C PLACE DE LA PERCEPTION

Cabinet Infirmiers à domicile 05.55.80.74.22

BOUCHET William LASFARGEAS Antoine
COUSSAY Emmanuelle ESCOUBEYROU Marc

Kinésithérapeutes

GENOUILLAC
COUDIÈRE Juliette - 05.44.30.73.50

BONNAT
Cabinet de kinésithérapie - 05.55.81.03.20
GAZZO Fabienne, GRAVERON Laurence,
RIBAULT Alain, SCHWEYER Lucas

MOUTIER-MALCARD
VILLEDIEU Alexis— 07.56.92.46.23

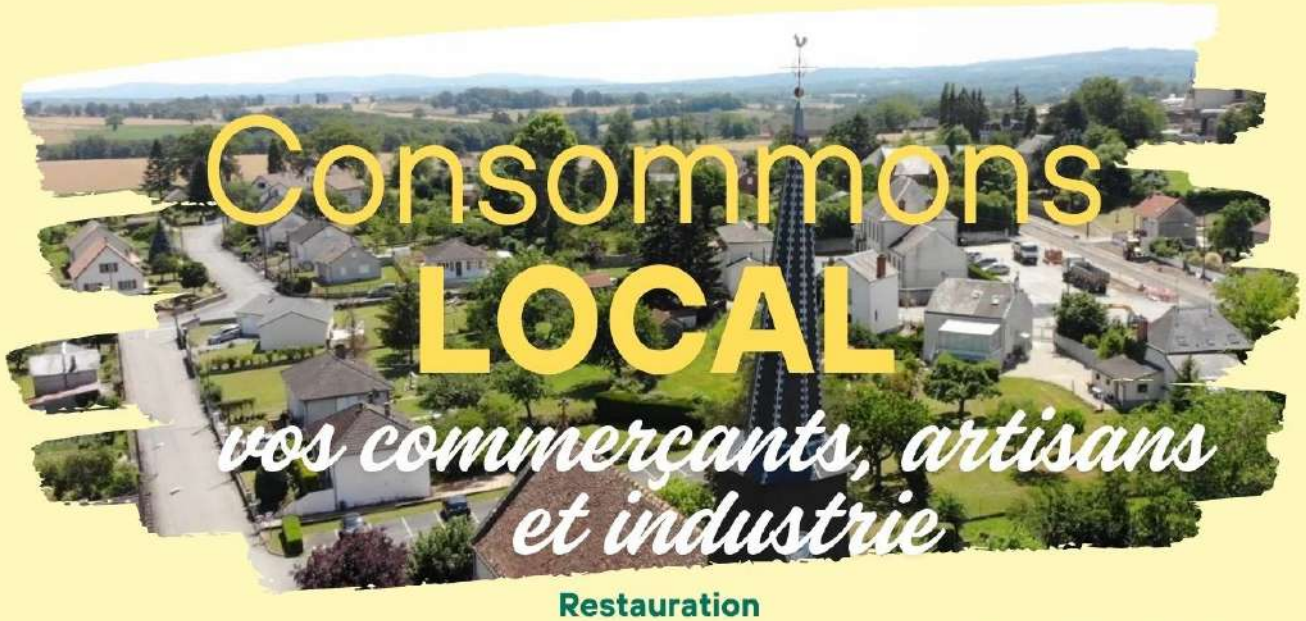

Industrie
S.A. Eurocoustic Saint-Gobain
05.55.80.57.00
Z.I. de Bellevue
23350 Genouillac

Boulangeries – Pâtisseries
Boulangerie Villebasse
05.55.80.75.42
5 Avenue de La Gare,
23350 Genouillac

Au pain authentique
05 55 80 70 47
10 place de l'Église,
23350 Genouillac

La ferme du Pont-Neuf
(Vente directe à la ferme)
07.78.80.67.16
Le Pont Neuf
23350 Genouillac
gaec.pontneuf@mailo.com
La ferme du Pont Neuf

Boucher – Traiteur
La Genouillacoise
07.50.75.87.10
12 place de l'église,
23350 Genouillac
La Genouillacoise

Restauration sur place et à emporter
Joy's diner
06 59 32 21 97
Aire de repos du pont
23350 Genouillac

Service traiteur - événementiel
Paul-Antoine Goigoux
06 75 03 41 94
contact@tablegrandpere.fr

Superette- Tabac - Presse
Vival
05.55.62.68.61
2 place de l'école des filles
23350 Genouillac
Vival Genouillac

Coiffure mixte
An Gel'Coiffure
05 55 80 41 28
11 Pl. de l'Église,
23350 Genouillac

Station-service
Ets Brimbal
05.55.80 82.62
2 Le Poteau,
23350 Genouillac

Magasin de matériaux
Ets Chausson
05.55.80.84.24
1 Le Poteau,
23350 Genouillac

Magasin agricole - Matériaux - Quincaillerie
Vioux Dubois
05.55.51.13.34
Le Poteau
23350 Genouillac
genouillac@vioux-dubois.com
www.vioux-dubois.com
Vioux Dubois
viouxduboisagriculture
Vioux Dubois SA

Négociant – Vins - Matériaux Quincaillerie - Relais colis
Ets Guillot
05.55.80.74.01
9 La Gare,
23350 Genouillac
sasguillot@orange.fr
www.guillot-francerurale.fr
Guillot SAS France Rurale

Electricien – Plombier
M. Gendraud Thierry
05.55.80.89.38
4 La Gare,
23350 Genouillac

Maçonnerie & petits travaux
MFB'Renov
06.66.05.85.50
4 avenue de la gare
23350 Genouillac
mfbrenov@outlook.fr

Charpente—Couverture Zinguerie

Nicholson Steven
06.02.32.27.77/06.74.77.14.92
14 route de La Châtre,
23350 Genouillac
sn.toitures.de.campagne@gmail.com
SN.Couvreur - Roofing

MCC

06.05.24.56.35
14 Les Chiers
23350 Genouillac
mcc19.charly@gmail.com

Nettoyage de toiture

Julius drone
06.77.77.54.24
23350 Genouillac
contact@julius-drone.fr
www.julius-drone.fr
Julius drone

Travaux publics

Chireix Alain TP
06.55.61.04.07
1 villa des pêchers
23350 Genouillac

Travaux agricoles Terrassement

Pinon Frères
Montchauvon
23350 Genouillac

Paille Belot Fourrages

05.55.41.10.21
Marcibeau
23350 Genouillac

Garage - Peugeot

Aujean SARL
05.55.80.75.45
3 Le Poteau
23350 Genouillac

Contrôle technique auto

C.T.B.S.M. AS Auto sécurité
05.55.62.47.92
48 D Vieille Route,
23350 Genouillac

Motoculture

Ets Gaudin
05.44.30.14.33
Les Chardris,
23350 Genouillac

Pharmacie

Pharmacie de Genouillac
05.55.80.74.07
3 grande rue
23350 Genouillac

Taxis - Ambulances

A.D.C SARL
05.55.80.63.05
02.54.06.91.24
4 Le Poteau
23350 Genouillac

Taxis Mercier
05.55.80.72.72
16 rue des Mousseaux
23350 Genouillac

Pompes funèbres

Pompes Funèbres Chalumeau
M Dechatre Lionel
05.55.81.20.81
9 Rue de La Gare,
23350 Genouillac
pf.chalumeau@funeservice.fr
www.pfchalumeau.com

Pompes Funèbres Perrin
M Perrin Pascal
05 55 80 89 19
28 Grande Rue,
23350 Genouillac

Service de nettoyage et entretien

Maison et services (pour les particuliers)
Services Pro (Pour les professionnels)
05.55.81.07.94
La Cour
23350 Genouillac
maisonetservices.creuse@gmail.com

Paysagiste

SAS Marie
05.55.80.83.60
30 Montfargeaud,
23350 Genouillac

Agents immobiliers

Sylvie Ranty
Conseillère Immo réseau
06.60.16.51.91
20 Ter Montfargeaud
23350 Genouillac
s.ranty@immo-reseau.com
Sylvie Ranty (Immo réseau France)

Louis Compan
Conseiller ORPI
06.85.43.25.85
3 Fromenteau
23350 Genouillac
lcompan@orpi.com
https://www.orpi.com/marche-limousin/
Louis_pro_immo

Gîtes

Gîte Clévacances
05.55.80.74.25
11 grande rue
23350 Genouillac

Chez Francis
06.59.39.39.17
2 Le Pont des Sauvages
23350 Genouillac

Gîte des Gouttes
06.73.93.01.79
2 Les Gouttes
23350 Genouillac

Gîte des Mouillères
06.11.09.24.59
7 Montfargeaud
23350 Genouillac

Mémé Jeanne
06.38.19.75.63
7 La Cour
23350 Genouillac

La pépinière
06.45.41.91.43
6 Grand Argère
bprc@cegetel.net
www.lapepiniere-genouillac.com

le Refuge
Gîte Grande capacité
06 75 03 41 94
Montfargeaud
23350 Genouillac

Vie communale

Réunions du Conseil municipal

Séance du 7 février 2025

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

M. FOREST Christophe,

M. GUETAT Philippe,

MME COUDIERE Françoise,

MME JOACHIM Sylvie,

M. SANTINON Emmanuel,

M. THAL Serge,

M. GUILLOT Laurent.

Absentes excusées :

MME BELOT Amélie
(pouvoir à Florence ROUSSILLAT),

MME AUDOUX Annie
(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU).

Lesquels forment la majorité
des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

MME ROUSSILLAT Florence.

I. Assainissement (Délibération 23089-2025-0002-DE) : le conseil municipal adopte à l'unanimité la convention de délégation partielle de compétence sous réserve de l'accord des 8 autres communes.
(Délibération 23089-2025-0003-DE) : Il accepte le principe sur le virement des excédents affectés à l'assainissement collectif.

II. Défense incendie : une défense incendie est nécessaire au village de Montfargeaud. M Marie propose de mettre un de ses terrains à disposition pour l'installation d'une réserve souple. Il propose également la mise à disposition de son étang pour la défense incendie à Marcibeau. Des devis vont être demandés. Le terrassement et la clôture vont être réalisés. Une convention sera signée entre M Marie et la Commune. Un poteau à incendie situé au village de Rebouyer doit être déplacé, le coût s'élève à 6457.20 €.

III. Projets agrivoltaïques : le Maire présente les différents projets en cours sur la Commune. Il porte à la connaissance du conseil municipal que le bureau de l'AFR n'est pas favorable quant à l'agrivoltaïsme. Le conseil municipal décide de ne pas prendre de décision pour le moment.

IV. Personnel communal (Délibération 23089-2025-0001-DE) : 1/Création d'un poste d'adjoint technique : approbation à l'unanimité ; 2/Réduction du temps de travail du poste d'ATSEM principal 1ère classe : accord à l'unanimité ; 3/Départ en retraite de l'ATSEM : participation pour son cadeau de départ.

V. Travaux école : une consultation sera lancée exclusivement pour le choix d'un maître d'œuvre.

VI. Rénovation énergétique : une analyse des classements énergétiques des logements locatifs communaux va être effectuée. Le classement se fera par priorité sachant que certains travaux sont en cours.

VII. Comice agricole : le comice devrait avoir lieu de 13 septembre 2025.

VIII. Proposition création d'un bulletin d'information mensuel : le conseil municipal donne son accord.

IX. Solidarité avec la population de Mayotte (Délibération 23089-2025-0004-DE) : le conseil municipal propose de faire un don de 100 € à la protection civile.

X. Questions diverses :
- Fleurissement du bourg : le devis de l'entreprise Marie est validé
- Réparation lanterne éclairage public route de la Cour : devis accepté
- Courrier d'un locataire du lotissement Jules Lacôte
- Rapport annuel Evolis 23
- Vœux du Chœur de l'amitié
- Remerciements de la ligue contre le cancer pour l'attribution d'un subvention
- Remerciements du Club de Gym pour le prêt de la salle et l'attribution d'une subvention
- Eurocoustic propose une visite de l'usine le 5 avril 2025 pour les habitants de la Commune
- Vestiaires du stade : le conseil municipal décide de réaliser une dalle en béton afin de moins salir les locaux
- Remerciements condoléances

XI. Avancée des dossiers de la réunion du 6 décembre 2024 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 6 décembre 2024.

Séance du 14 mars 2025

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

M. FOREST Christophe,

M. GUETAT Philippe,

MME COUDIERE Françoise,

MME AUDOUX Annie,

M. SANTINON Emmanuel,

M. THAL Serge,

M. GUILLOT Laurent.

Absentes excusées :

MME JOACHIM Sylvie
(pouvoir à Florence ROUSSILLAT),

MME BELOT Amélie
(pouvoir à Jean-Pierre MEYRAT)

M. SANTINON Emmanuel
(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU).

Lesquels forment la majorité
des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

MME ROUSSILLAT Florence.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : adhésion au service de conseil en énergies du SDEC.

Adhésion au service de conseil en énergies du SDEC (Délibération n°23089-2025-0006-DE) : accord à l'unanimité.

CFU – Budget principal et CCAS (Délibération n°23089-2025-0008-DE) : Le Compte Financier Unique (CFU) qui retrace les dépenses et les recettes réalisées durant l'exercice 2024 est approuvé.

Affectation des résultats (Délibération n°23089-2025-0009-DE) : le conseil municipal affecte les résultats du budget 2024.

Taux d'imposition des taxes locales : accord de principe sur le maintien des taux actuels dans l'attente de l'état 1259 communiqué par les services fiscaux.

Effacement de dettes : le conseil municipal refuse à l'unanimité l'effacement de dettes pour un montant de 348.36 €.

Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique (Délibération n°23089-2025-0005-DE) : un poste d'adjoint technique à temps non complet de 29h30 hebdomadaire est créé.

Logement Place de l'école des filles : une procédure d'expulsion est en cours.

Blason communal : réflexion sur l'installation de blasons sur les bâtiments communaux : Mairie, médiathèque et sur le pignon en bois à côté de la pharmacie. Trois blasons vont être commandés.

Motion contre la fermeture des écoles de Lussat et Ladapeyre (Délibération n° 23089-2025-0007-DE) : accord à l'unanimité.

XI. Questions diverses :

- Bulletin mensuel « C'est bon à savoir » : le conseil municipal décide de maintenir cette publication ; vérification du nombre d'impression.
- **Comité d'organisation des routes creusoises :** la course cycliste passera à Genouillac le 7 septembre 2025.
- **Information sur un sinistre :** la responsabilité de la Commune n'a pas été reconnue.
- **Remerciements condoléances**
- Reconnaissance état de catastrophe naturelle : la Commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle par arrêté en date du 24 février 2025 pour les inondations survenues les 20 et 21 juin 2024.
- **CEE Ecole** : une convention va être signée avec Total Energie dans le cadre de la prime CEE ; accord à l'unanimité.

XII. Avancée des dossiers de la réunion du 7 février 2025 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 7 février 2025.

Séance du 4 avril 2025

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

M. FOREST Christophe,

MME COUDIERE Françoise,

MME JOACHIM Sylvie,

M. SANTINON Emmanuel,

M. THAL Serge.

Absentes excusées :

M. GUETAT Philippe
(pouvoir à Jean-Pierre MEYRAT),

MME BELOT Amélie
(pouvoir à Florence ROUSSILLAT),

MME AUDOUX Annie
(pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU),

M. GUILLOT Laurent
(pouvoir à Yves MARCON).

Lesquels forment la majorité
des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

MME ROUSSILLAT Florence.

I. Taux d'imposition des taxes locales (Délibération n°23089-2025-0011-DE) : le Conseil Municipal décide de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 21.40 % ;
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 38.47 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.37 %

II. Budget 2025 (Délibération n°23089-2025-0012-DE) : Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2025 qui a été examiné par la Commission des finances. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025, à l'unanimité, par chapitre et article comme suit :

Budget	Dépenses et recettes	
	Fonctionnement	Investissement
Principal (08900)	1 340 000	1 005 000

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est de 227 850 €. L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 225 126.90 € et le déficit d'investissement reporté à 151 850.69 €. Le montant de l'article 1068 « affectation en réserves » est de 175 536.21 €.

III. M 57 – Fongibilité des crédits (Délibération n°23089-2025-0013-DE) : le conseil municipal délègue à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

IV. Logement communal : le Maire fait part de la situation d'un logement communal. Un huissier a fait procédé à l'ouverture de porte, l'inventaire des affaires encore présentes a été dressé. Compte tenu de cela, la Commune doit attendre encore deux mois pour reprendre possession de ce logement.

V. Curage lagunes : un plan d'épandage a été préparé.

VI. Gestion des immeubles en copropriété : le Maire explique que Creusalis souhaite changer de gestionnaire des immeubles en copropriété avec la Commune : il propose Cytia à la place d'Orpi. Il est nécessaire également de passer un contrat pour l'immeuble d'Aubigny situé 9 grande rue. Le Conseil Municipal demande que les immeubles soient gérés au cours de la même réunion pour mutualiser les frais.

VII. Dispositif Géocoeur : accord concernant l'installation d'un dispositif Géocoeur et d'un défibrillateur au cœur du bourg (bâtiment de la médiathèque). Des subventions seront demandées. Le défibrillateur sera acheté auprès du même prestataire que celui de la salle des fêtes.

VIII. Questions diverses :

- Plantation haie au terrain omnisports : le devis de l'entreprise Marie va être étudié pour arrêter le choix des essences.
- Spectacle « Les Tony » : avis favorable à l'accueil de cette troupe le 9 mai à la salle des fêtes.
- Salle des fêtes **(Délibération n°23089-2025-0014-DE)** : la location de la sono et du rétroprojecteur est fixée forfaitairement à 50 euros.
- Creuse Avenir fête les 20 ans du club le 28 juin .
- Motion d'urgence pour une réouverture rapide du service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret **(Délibération n°23089-2025-0015-DE)** : accord à l'unanimité.

IX. Avancée des dossiers de la réunion du 14 mars 2025 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 14 mars 2025.

Séance du 13 juin 2025

Présents :

M. AUROUSSEAU Jean-Claude,

M. MARCON Yves,

MME ROUSSILLAT Florence,

M. GENDRAUD Alain,

M. MEYRAT Jean-Pierre,

MME COUDIERE Françoise,

MME JOACHIM Sylvie,

MME AUDOUX Annie,

M. THAL Serge,

M. GUILLOT Laurent.

Absentes excusées :

M. FOREST Christophe,
(pouvoir à Alain Gendraud),

M. GUETAT Philippe,
(pouvoir à Jean-Pierre Meyrat),

MME BELOT Amélie
(pouvoir à Florence ROUSSILLAT),

M. SANTINON Emmanuel,
(pouvoir à Jean-Claude Aurousseau),

Lesquels forment la majorité
des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

MME ROUSSILLAT Florence.

Le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité sans observation.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal accepte de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : vidéoprotection, demande de DETR 2025

I. Vidéo protection (Délibération n°23089-2025-0016-DE) : accord pour la demande d'une subvention au titre de la DETR 2025 pour le remplacement de certaines caméras de vidéoprotection situées le long de la RD 940.

II. Santé : recrutement médecins (Délibération n°23089-2025-0026-DE) : accord à l'unanimité quant à l'offre de santé pour l'installation d'un médecin primo-installé.

III. Défense extérieure contre l'incendie (DECI) (Délibération n°23089-2025-0020-DE) : accord pour la prise d'un arrêté sur la défense incendie de la Commune. Défense incendie de Montfargeaud, M Gendraud ne prend pas part au vote. Le devis de la SAUR est accepté sans le poteau d'extraction avec la bâche de désherbage. Le devis de l'entreprise Belot est accepté ainsi que celui de l'entreprise Marie avec la fourniture d'un portillon.

IV. Personnel communal : 1/Modification du tableau des effectifs **(Délibérations n° 23089-2025-0018-DE et n°23089-2025-0019-DE)** : accord pour la création d'un poste d'attaché et d'un poste de bibliothécaire à temps complet.

2/Prestation sociale complémentaire santé **(Délibération n°23089-2025-0022-DE) :** accord pour donner mandat au Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Creuse pour lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la santé.

3/ Avis du CST : suppression de postes **(Délibération n°23089-2025-0017-DE)** : accord pour la suppression de postes, à compter de ce jour, au tableau des emplois et des effectifs.

V. Communauté de Communes : 1/Répartition des sièges entre Communes ; accord du Conseil Municipal pour la répartition actuelle

2/Transfert de compétence assainissement collectif **(Délibération n°23089-2025-0023-DE) :** validation de la délibération concordante.

VI. Evolis 23 (Délibération n°23089-2025-0028-DE) : Avenir de la mission voirie

VII. Enedis : conventions de servitudes, renouvellement réseau BT lotissement communal (Délibération n°23089-2025-0025-DE) : accord pour la signature des conventions.

VIII. Copropriété bâtiments 9 grande rue et Mairie : choix d'un syndic (Délibération n° 23089-2025-0027-DE) : le conseil municipal retient Orpi pour les 2 bâtiments.

IX. SDIC 23 : adhésion de 2 nouvelles communes (Délibération n°23089-2025-0021-DE) : accord pour l'adhésion des communes de Saint Dizier la Tour et Saint Martial le Vieux.

X. Cessions des pistes AFR ZN 45 (Chemin du Bréjaud) et ZO 58 (Les Mousseaux) à la Commune (Délibération n°23089-2025-0024-DE) : le conseil municipal accepte que ces pistes soient cédées par l'AFR à la Commune de Genouillac, à titre gratuit, et intégrées dans la voirie communale.

XI. Projets photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux : accord de principe aux projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux qui le permettent, sauf sur les parkings, sous condition qu'il n'y ait aucun coût pour la Commune. (13 voix pour – 1 abstention).

XII. Mur lotissement Jules Lacôte : photo et plan : accord au projet de démolition et de réfection du mur.

XIII. Questions et informations diverses :

- Formation premiers secours : Groupama propose des formations aux gestes de premiers secours à destination de la population. Il faut au moins 15 personnes.
- Mise en place Cardiop et Géocoeur : l'inauguration aura lieu le 30 juin 2025.
- Marchés école et SDEC (enfouissement réseau BT) : les subventions sont accordées pour le marché avec le SDEC. Le conseil municipal autorise le Maire a modifié le plan de financement.
- Travaux local pompage stade : le devis de l'entreprise MFB Rénov est accepté.
- Eglise : sono et chaises : le conseil municipal décide de ne pas donner suite au devis proposé pour la sono. Accord pour l'achat de nouvelles chaises pour remplacer celles défectueuses.
- Creusalis : le Maire fait part de l'état de la dette garanti à Creusalis au titre de l'année 2025.
- Salle des fêtes : nettoyage façade et toiture : le devis de l'entreprise Julius Drone est accepté.
- Feu d'artifice : le devis de la Société RDN est accepté.

XIII. Avancée des dossiers de la réunion du 4 avril 2025 : Le Maire fait le compte-rendu sur l'avancée des dossiers étudiés lors de la réunion du 4 avril 2025.

Budget

Le budget communal est le document financier principal d'une commune. Il fixe les recettes (entrées d'argent) et les dépenses (sorties d'argent) que la commune prévoit pour une année civile (du 1er janvier au 31 décembre).

Fonctionnement

Le budget prévisionnel de fonctionnement d'une commune est un document financier qui anticipe, pour une année, les dépenses courantes et les recettes régulières nécessaires à la gestion quotidienne de la commune.

I. Charges :

Charges à caractère général : dépenses liées au fonctionnement quotidien de la Commune (administration, entretien, services généraux, etc.).

Montant : 399 191,72 €

Charges de personnel : rémunération du personnel communal (salaires et charges sociales).

Montant : 495 690,00 €

Autres charges de gestion courante : Indemnités de fonctions des Elus, pertes sur créances, contingent incendie, subventions et participations, reversement excédent budget assainissement suite à transfert de compétence.

Montant : 190 668,28 €

Charges financières et spécifiques : frais financiers, dont les intérêts d'emprunts, les provisions pour risques, le reversement de la redevance de modernisation de collectes 2024 du budget assainissement et autres charges exceptionnelles.

Montant : 25 100,00 €

Virement à la section d'investissement : reversement de l'excédent de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour financer les projets d'investissement de la Commune.

Montant : 227 850,00 €

Opérations d'ordre et amortissements : calcul des amortissements pour les biens communaux et opérations comptables.

Montant : 1 500,00 €

Total des Charges : 1 340 000,00 €

II. Produits :

Atténuations de charges : reversements sur salaires (indemnités journalières...).

Montant : 33 323,10 €

Produits des services, domaine, ventes : recettes provenant des services et des revenus générés par le domaine public communal (redevances occupation domaine public, redevances et droits périscolaires...).

Montant : 65 400,00 €

Impôts et taxes : Reversement de fiscalité et d'un fonds de péréquation par la Communauté de Communes.

Montant : 278 000,00 €

Fiscalité locale : taxes directes locales perçues (taxes foncières, taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

Montant : 338 500,00 €

Dotations et participations : dotations et compensations versées par l'État, subventions de fonctionnement diverses.

Montant : 300 140,00 €

Autres produits de gestion courante : autres sources de revenus générées par la gestion quotidienne (Loyers, recettes diverses).

Montant : 99 510,00 €

Résultat reporté N-1 : Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente pour financer le déficit d'investissement antérieur.

Montant : 225 126,90 €

Total des Produits : 1 340 000,00 €

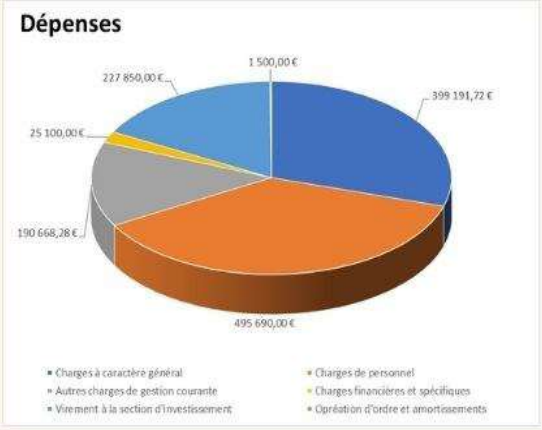

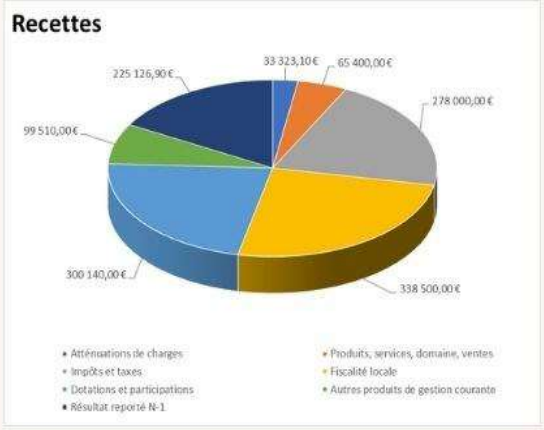

Investissement

Le budget d'investissement d'une Commune est un document essentiel qui permet de planifier et de gérer les dépenses et les recettes liées aux projets d'équipement et d'infrastructure.

I. Dépenses :

Dépenses d'équipement : Il s'agit des dépenses liées aux travaux, aux achats de matériel, à la construction ou rénovation de bâtiments publics, etc.

Montant : 743 649,31 €

Dépenses financières : Comprend les remboursements d'emprunts ou les frais financiers (capital, commissions, etc.).

Montant : 109 500,00 €

Solde d'exécution reporté : C'est un excédent (ou déficit) de l'exercice précédent reporté sur l'année en cours.

Montant : 151 850,69 €

Total des dépenses prévues : 1 005 000,00 €

II. Recettes :

Recettes d'équipement : Subventions, dotations, ventes de biens, ou autres recettes directement liées aux investissements.

Montant : 384 021,12 €

Recettes financières : Produits des emprunts contractés, ou revenus financiers affectés à l'investissement.

Montant : 216 092,67 €

Recettes d'ordre d'investissement : Écritures comptables internes sans mouvement de trésorerie, par exemple des amortissements ou des virements internes (ex : autofinancement).

Montant : 404 886,21 €

Total des recettes prévues : 1 005 000,00 €

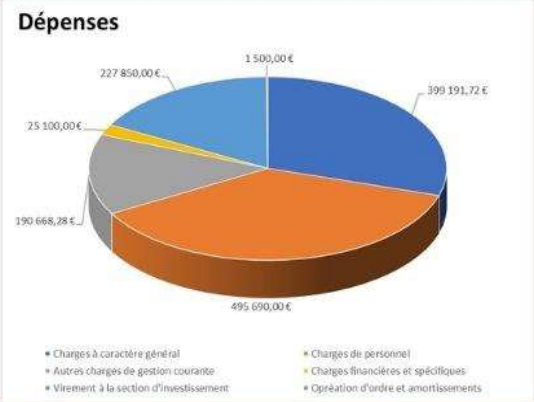

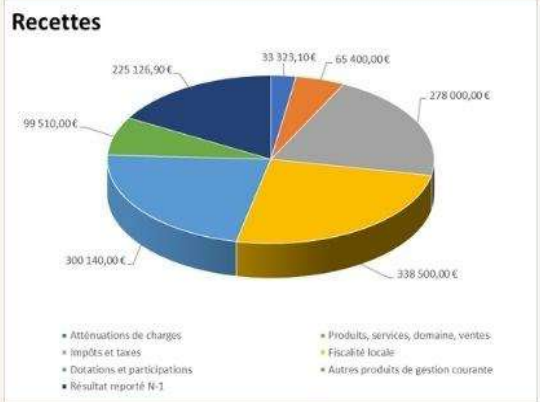

FIN DU RÉSEAU CUIVRE
PLACE À LA FIBRE

Ce que cela change pour vous dès le 1er janvier 2026

fin de l'installation et de l'entretien réseau cuivre :
ADSL, téléphonie fixe traditionnel

Et au plus tard au 31 janvier 2027

- Plus d'accès internet
- Téléphonie coupée
- Perte des services connectés (alarme, téléassistance...)

Besoin d'aide ?

Contactez votre fournisseur de téléphonie et/ou d'accès internet

Citoyenneté

Inscriptions sur les listes électorales

Pour toute demande d'inscription sur les listes électorales, il convient de compléter son dossier des pièces justificatives suivantes et de le déposer en Mairie :

- Le cerfa 12669*02
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

Liste électorale, bureau de vote… : comment vérifier son inscription ?

Si vous souhaitez :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit,
- connaître l'adresse de votre bureau de vote,
- connaître votre numéro national d'électeur,
- savoir si vous avez des procurations en cours,

vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur service-public.fr. Ce service est accessible avec FranceConnect ou avec un compte Service-Public.fr.

Recensement citoyen

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen. Il permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.
Fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.
Le jeune doit faire la démarche lui-même, avec ou sans l'un de ses parents, et doit se rendre à sa mairie avec les pièces justificatives suivantes :
- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement.

A noter

Un arrêté préfectoral portant **interdiction permanente de lâchers de lanternes volantes et de ballons** sur l'ensemble du département a été publié.

Vous arrivez sur la Commune ?

Nous vous invitons à vous rendre en Mairie afin de recevoir le livret d'accueil du nouvel arrivant et rencontrer un de nos référents accueils.
Pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

Hommages

Le Docteur Jacques Rabeux

A Genouillac, ce 31 mai, un vibrant hommage a été rendu au Docteur Jacques Rabeux, décédé en décembre 2024 à l'âge de 91 ans.

Élu Maire de la commune en 1977, de nombreuses réalisations ont vu le jour au cours de son mandat…

Jean Claude Aurousseau, le Maire, n'a pas manqué de les énumérer lors de la cérémonie à la salle du conseil, sans omettre de mentionner son dynamisme inaltérable, ses éclats de rire mais aussi parfois ses phénoménales colères…

La réception s'est achevée dans le parc de la demeure familiale autour d'un lunch offert par ses filles Anne et Laure qui ont pu échanger avec les nombreux invités…Tous avaient un précieux souvenir à raconter... avec…en fond d'écran la vénérée 4L ou la puissante moto du bon docteur !

Au revoir Bruno

C'est avec une immense tristesse et une profonde émotion que nous avons dit au revoir à Bruno Villebasse qui nous a quitté le 19 mai.

Bien plus qu'un artisan de talent, Bruno nous laisse le souvenir d'un homme simple, généreux et respecté de tous.

Merci Bruno.Vous resterez à jamais dans nos cœurs et nos mémoires.

Genouillac en nougatine, une magnifique réalisation signée Boulangerie Villebasse

Cérémonie d'inauguration du bourg - 2020

Cérémonies

8 MAI 1945—8 MAI 2025

Commémoration des 80 ans de la Victoire et de la Paix le 8 mai, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France

La Fleur de la liberté

Voilà en ce jour du 8 mai, 80 ans que notre pays a été libéré des serres de l'Aigle de l'Allemagne Nazie.
Ce jour, aucun Français ne l'a oublié. Il marque historiquement le retour de la liberté sous toutes ses formes pour une Nation meurtrie par ces années noires.

Mais que s'était-il passé la veille de cette date mémorable ? Le savons-nous ?
C'est en effet le 7 mai 1945 que la reddition de l'Allemagne Nazie était signée sans condition à deux heures quarante et une du matin dans une salle du Collège Technique et Moderne en la ville de Reims.
Dès cet instant, la Fleur de la Liberté pour notre cher pays s'est enfin épanouie…

Comme il est écrit dans une chanson de l'époque :
« C'était la fleur du retour,
Du retour des beaux jours,
Pendant quatre ans dans les cœurs
Elle avait gardé ses couleurs,
Bleu, blanc, rouge
Avec l'espoir, elle refleurie. »

En nous souvenant de cette période tragique, nous nous devons dans notre vie de chaque jour, par notre conduite, nos actes faire notre possible pour préserver la Liberté et la Paix que des hommes nous ont laissées en héritage au péril de leurs vies…
Donc, sachons prendre grand soin de cette Fleur si fragile et n'oublions jamais que la moindre brise néfaste peut la faire flétrir et mourir.

Serge Thal, Président ACPG-CATM

SAPEURS-POMPIERS

Les manœuvres du premier semestre

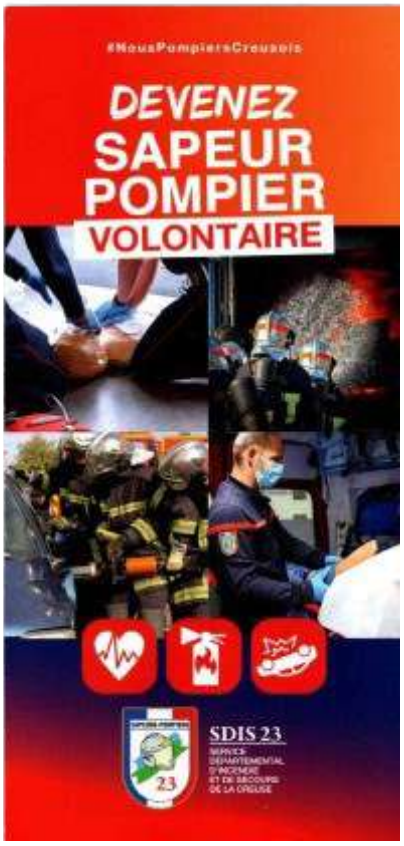

Jeunes Sapeurs-Pompiers

Les jeunes sapeurs-pompiers prêts pour la manœuvre incendie à proximité du site Eurocoustic.

Rétrospective des réalisations

1er semestre 2025

Un défibrillateur et un Géocoeur ont été posés courant mai sur la façade du bâtiment de la médiathèque. Géocoeur est un panneau connecté aux services de secours, conçu pour signaler le défibrillateur et alerter les personnes à proximité afin qu'ils interviennent.

Pose de blasons

Au stade, l'installation d'une pompe, suite au forage d'un puit, permet l'alimentation en eau des locaux techniques, du cimetière, de l'eau sanitaire et l'arrosage de la pelouse du stade, selon autorisations.
Déplacement du panneau des randonnées à l'extérieur du stade.

Plantation d'une haie au stade dans le cadre de Sensibilis'haie, une clôture a également été posée.

Centoaccess, l'application pour smartphone de votre Commune

Modification de l'évacuation des eaux grasses de la Boucherie

Création d'une dalle

Réfection du mur du bas du cimetière.

Passage aux LED de l'épicerie et de l'école (pendant l'été)

Isolation au sol du grenier de l'école (pendant l'été)

Création d'une fresque

Réfection de la Passerelle au Verger

Et aussi, …

- Nettoyage de la rivière aux alentours du viaduc suite aux intempéries,
- installation de ventilations à l'école,
- plantation de 5 tilleuls dans le bourg,
- taillage des haies des 120 km de route de la Commune et pistes AFR.

Avancement des Projets

Économies d'énergie

Rénovation énergétique du bâtiment de l'école

Sur l'exercice 2025

- Isolation
- Le changement des menuiseries et des volets

Et pour l'exercice 2026 :

- La végétalisation de la cour de l'école : engazonnement et plantation d'arbres,
- Le remplacement du sol de la cour par un revêtement perméable,
- L'installation de jeux extérieurs,
- L'installation d'un préau pour créer des zones d'ombre supplémentaires.

Éclairage public

La Commune va profiter de l'enfouissement des réseaux basse tension pour changer l'éclairage public :

- Rue des lilas,
- Rue des Mousseaux,
- Chemin de la promenade,
- Rue du 8 mai,
- Lotissement Jules Lacôte,
- Lotissement du Verger.

Les travaux devraient débuter dès la rentrée 2025

Bâtiments publics

Passage à l'éclairage LED (en cours).

Autres travaux

Curage des lagunes

Le curage des 2 lagunes sera effectué d'ici la fin de l'année. Les lagunes sont des bacs de décantation des eaux usées. Le curage permet de collecter les boues qui seront épandues en milieu naturel.
A noter que la compétence assainissement collectif est devenue intercommunale en janvier 2025.

Défense incendie

- Installation d'une réserve d'eau souple à Montfargeaud.
- Déplacement d'un poteau incendie à Rebouyer

Inauguration du Défibrillateur Automatisé Externe & du système Géocoeur

Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) ainsi que le dispositif d'alerte Géocœur installés à l'extérieur du Centre d'Accueil et de Ressources ont été inaugurés le 30 juin dernier.

Ce nouvel aménagement a une finalité claire : **sauver des vies**.

Le DAE permet d'intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque, et le système Géocœur permet d'en faciliter la localisation et de mobiliser les personnes, au bon moment.
En effet, dès qu'un arrêt cardiaque est signalé aux pompiers ou au SAMU, Géocoeur se déclenche : des gyrophares s'activent et un message pré-enregistré est diffusé par un haut-parleur :
"Arrêt cardiaque à proximité, nous avons besoin du défibrillateur. Flashez le QR code afin de savoir où l'apporter."
L'objectif est d'alerter les passants qu'une personne est actuellement victime d'un arrêt cardiaque et qu'elle a besoin d'un défibrillateur.

Médiathèque

RÉSIDENCE D'AUTEUR

Les ateliers du mois d'avril

Les CM de l 'école de Genouillac

Les résidents de l'EHPAD de Châtelus

Les 3èmes du collège de Châtelus

Soirée jeux de rôles

La clôture de résidence

Les rencontres intergénérationnelles à la médiathèque

Coquelicontes

Spectacle offert par

la CREUSE le Département

RETOUR SUR LES AUTRES ANIMATIONS

Découverte des nouveaux jeux de société de la médiathèque

Bricolages de printemps

GRAND JEUX DE L'ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

Enquête au château des sorciers

Plongez dans une aventure magique avec Escape Game !
Vous avez une heure pour retrouver le voleur et empêcher la magie de s'échapper.
Partez à la recherche des grimoires volés.
Êtes-vous prêts à sauver le monde des sorciers ?

Le petit + : Jeu en 2 versions ! Une adaptée aux 4-6 ans ne sachant pas lire et l'autre aux 7-10 ans et même aux plus grands.

ECOLE

Départ en retraite de Christine PIGNOT, ATSEM

Le 28 février dernier, Christine Pignot a pris sa retraite après 42 ans à la Commune.

C'est le 1er octobre 1983 que Christine a pris ses fonctions d'ATSEM dans notre Commune, recrutée par Claude Parot, Maire de l'époque.

Elle a débuté sa carrière avec l'institutrice Christiane Bujard jusqu'en 2002 puis avec Delphine Giraud, Bénédicte Duquéroix, Annick Auclair, Justine Pétrault et Floriane Polli avec qui elle termine sa carrière.

C'est en 1987 que Christine se marie avec Christian, elle sera la 1ère mariée de la Mairie qui venait d'être déménagée à l'Ancienne École d'Agriculture. Deux enfants naîtront de leur union : Aurélien et Floriane qui leur donneront 5 petits enfants.

Durant toutes ces années, elle a toujours été très attentive au bien-être et à l'écoute des enfants.

Les élus et ses anciens collègues lui souhaitent une vie nouvelle, heureuse et positive auprès des siens.

Le poste d'ATSEM est confié à Émilie Floquet, titulaire d'un CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance. L'école n'a plus aucun secret pour Émilie, agent et animatrice communale depuis 2005.

ECOLE

Voyages

La Classe de Maternelle en voyage au moulin du Got

Lundi 2 juin, les élèves de PS-MS-GS ont fait leur sortie de fin d'année au moulin du Got, moulin à eau et à papier à Saint-Léonard-de-Noblat.

Plusieurs activités au programme de la journée :
- découverte du fonctionnement du moulin,
- découverte de l'histoire de l'invention du papier
- découverte des étapes de la fabrication du papier

Et aussi visite de l'exposition « Océans », fabrication d'une feuille de papier, et impression à l'encre d'un animal marin :

Voyage à la mer—L'île d'Oléron

A l'école, nous avons travaillé sur *l'eau sous toutes ses formes* et 2025 étant « l'année de la mer », il nous a semblé opportun de proposer aux élèves une classe de mer.

Tous les élèves sont donc partis du CP au CM2, soit 40 enfants du 5 mai au 7 mai à l'île d'Oléron.

Nous avons commencé par visiter l'aquarium de La Rochelle le premier jour.

Nous avons été hébergés au centre FOL « Le moulin d'Oléron » pour 2 nuits.

Les élèves ont participé à des activités avec 2 animateurs spécialisés dans le marin : la visite du Phare de Chassiron, le Port de Pêche de la Cotinière et une activité laisse de mer et land art sur la plage.

Ce projet a été financé grâce à une subvention d'Eurocoustic, par la coopérative scolaire, la Commune et le Conseil Départemental afin de réduire au maximum le coût pour les familles.

Fresque « L'Océan, c'est la vie »

Le travail sur *l'eau sous toutes ses formes* a aussi inspiré les élèves de la Grande Section au CM2.

Le projet "Break 'n graff" avec la compagnie Multifa7 a permis, entre autres, aux élèves de créer une fresque de 3 panneaux destinés à embellir la cour de l'école sur le thème de l'océan, 2025 étant « l'année de la mer ».
Cette fresque nommée « L'Océan, c'est la vie » vise à montrer l'impact de l'humain sur la mer.

Les GS-CP ont créé la partie contenant le phare. Elle représente la pollution des littoraux et la biodiversité marine. Le deuxième panneau créé par la classe de CM1-CM2, montre la pollution en pleine mer et la surpêche. La troisième créée par les CE1—CE2 évoque la pollution des fonds marins.
Cette fresque a été inaugurée le 1 juillet dernier.
Bravo à tous !

Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école sur les thématiques de l'eau et des arts de la rue s'est déroulée en deux temps : le spectacle pour les familles et un second pour les Aînés.

Le jeu de société rassemble les âges

Dans le cadre du projet intergénérationnel, les élèves de l'école ont rencontré les Aînés de la Commune lors d'une séance de jeux de société.

Label Edu Santé

Genouillac, école promotrice de santé

Après l'obtention du label E3D, l'école primaire de Genouillac, s'est vue récompensée par le Label Edusanté, remis par Mme la rectrice Valérie Baglin-Le-Goff, en mai dernier à Limoges afin de valoriser les nombreuses actions en faveur du Parcours santé des élèves.

Le label Édusanté permet de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en faveur de la promotion de la santé, du bien-être et de la réussite des élèves.

Cette reconnaissance académique récompense un travail important mené sur le terrain par les équipes et les élèves.

L'École promotrice de santé s'inscrit dans une démarche d'approche de la santé dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales et contribue à favoriser les comportements favorables à la santé des élèves en développant la prévention dès le plus jeune âge.

Prévention

INCIVILITÉ

Des pneus sont régulièrement déposés au pied des colonnes à verres au terrain omnisports.

Ce comportement est inacceptable.

Selon le Code de l'environnement
et le décret n°2002-1563 du 24 décembre 2002.

Les pneus usagés sont classés comme déchets non dangereux, mais ils présentent des risques importants en cas d'incendie (dégagement de gaz toxiques), de stockage ou abandon sauvage.

Il est interdit :
de les mettre en déchetterie ,
de les abandonner dans la nature,
de les brûler à l'air libre.

1. Apporter les pneus à un centre de collecte agréé
La méthode la plus simple et recommandée :
Garages / centres auto : ils récupèrent souvent les pneus usagés si vous faites l'achat de nouveaux pneus ou faites poser de nouveaux pneus.

2. Utiliser une filière de recyclage spécialisée
Des organismes comme Aliapur ou Black Star en France collectent et recyclent les pneus usagés.

ATTENTION !

CAMBRIOLAGES EN RECRUDESCENCE

Soyez vigilants !

Des cambriolages ont été signalés à proximité.

Redoublez de vigilance même pour de courtes absences.

En cas de doute, **prévenez immédiatement la gendarmerie au 17**

État-civil

Mariages

Le 5 avril 2025 BEN AMMAR Riadh et CHOUCHENE Rahma

Le 14 juin 2025 BOURRIQUET Anthony et HESBOIS Lucile

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés .

Les photos des mariés sont publiées avec leurs accords.

Naissances

Le 23 décembre 2024 DELERUE DELMER Mao

Le 3 janvier 2025 MENET Anselme

Le 24 mars 2025 COIS Ewenn

Les noms et dates de naissance des enfants sont publiés avec l'accord de leurs parents.

Décès

Le 21 décembre 2024 LALANDE Roland

Le 20 février 2025 BONNET Madeleine ép. PIROT

Le 11 avril 2025 LEVEAU Hubert

Le 14 mai 2025 GUILBAUD Gérard

Le 19 mai 2025 VILLEBASSE Bruno

Une pensée pour celles et ceux ne figurant pas dans nos registres d'état civil mais qui avaient des attaches sur la commune.

Vie associative

GENOUILLAC EN FÊTE

Concert
Le Chœur des hommes

Le dimanche 6 avril, en l'église de Genouillac, un groupe de 22 hommes a émerveillé nos 82 spectateurs.

Vide-Greniers

Prochain rendez-vous :

Concert GOSPEL le dimanche 5 octobre. En l'église de Genouillac

ACPG-CATM

Les mots du Président :

Hommage à notre Porte-Drapeau

Lors de la cérémonie du 8 mai, nous avons eu le grand plaisir d'accueillir notre nouveau porte-drapeau en la personne de Katia Valade.

C'est avec prestance qu'elle a su faire honneur à notre section en portant nos couleurs. De tout cœur nous l'en remercions et espérons la compter longtemps parmi nous pour remplir cette fonction.

Au revoir Gérard

Notre section ACPG-CATM de Genouillac est dans la tristesse. En effet, nous portons le deuil de notre cher camarade et ancien président, Gérard Guilbaud.

Mon cher Gérard, comme tout ceux qui comme moi ont eu le privilège d'avoir ton amitié, nous nous souviendrons d'un homme généreux, croyant à des valeurs et serviable à tout instant de sa vie.

Oui, tu répondais toujours présent à toutes sollicitations de ton entourage. Quels merveilleux souvenirs, tu nous laisses !

Tu n'as pas disparu, tu es seulement passé de l'autre côté du miroir où tu continues à veiller sur ceux qui t'étaient chers.
Mon cher camarade, tu survivras longtemps dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Serge Thal, Président ACPG

Comité de Boussac

Des tombes de combattants "Morts pour la France" **disparaissent chaque jour** dans nos cimetières communaux. La disparition de ces tombes est une **faute mémorielle**.
Il est **urgent de sauvegarder ces tombes**, pour relever ce défi, le Souvenir Français a **besoin de tous les citoyens, il a besoin de vous !**
Le Comité du Souvenir Français de BOUSSAC, en pleine renaissance, est passé de 07 adhérents en 2021 à 71 pour l'année 2024.
Cette année a été riche en cérémonies de commémoration du 80ème anniversaire du débarquement en Normandie. Notre Comité a répondu présent à toutes les manifestations où il a été convié.
En 2024, la rénovation du monument aux morts de NOUZEROLLES s'est terminée. La restauration du monument aux morts de BORD SAINT GEORGES est en cours de réalisation avec un financement à hauteur de 20 % par le Souvenir Français (Siège + Comité).
Les adhérents du Comité ont réalisé la rénovation de la tombe de monsieur Gaspard BARBOZA au cimetière de TOULX SAINTE CROIX ainsi que celle de monsieur BEAUFILS Paul au cimetière de SAINT PIERRE LE BOST, travaux financés par le Comité de BOUSSAC. La rénovation du monument aux morts de SAINT PIERRE LE BOST a été également réalisée par des adhérents du comité de BOUSSAC, les matériaux ayant été fournis par la municipalité.

Des rénovations de tombes seront réalisées en 2025 par les adhérents à SAINT MARIEN et BOUSSAC, dont le financement sera assuré par le Comité.
L'ensemble des activités du Comité de BOUSSAC sont désormais en ligne sur FACEBOOK.
L'association est ouverte à tous ceux et toutes celles, qui souhaitent participer à sa mission. Nous invitons toute personne partageant les fondements de l'association à nous rejoindre. Le tarif annuel d'adhésion est de **20 €**, fiscalement déductibles.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06.71.32.45.34. - 06.45.49.95.35 – 06.24.71.62.95

Le Président de Comité, GANIVET Bertrand

La Troupe Infernale

La troupe remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette 26éme édition de La Troupe Infernale avec un public toujours aussi nombreux, des bénévoles et des acteurs toujours présents.
Un grand merci à tous !

A·A·P·P·M·A La Truite Genouillacoise

Amis pêcheurs,

Genouillac, le 13 Juin 2025

Les 3 crues de l'année dernière ont modifié le cours et la physionomie de la rivière dans certains endroits et particulièrement là où des embacles ont formé des retenues.

Le moulin de Verrines n'a pas résisté à la force de courant qui a emporté une partie du seuil et raviné environ 1000 m2 de berges. Des troncs d'arbres aux diamètres impressionnants sont venus s'échouer sur la chaussée.

L'école de pêche de la Petite Creuse semble condamnée à une liquidation prochaine faute de bénévoles et de candidats nécessaires à la formation d'un bureau (aucune réponse de parents d'élèves à l'appel à candidature lancée sur Facebook !!!)

Notre politique d'empoissonnement annuel de truitelles d'automne semble porter ses fruits, à en juger par le nombre et la taille des prises mentionnées par de nombreux pêcheurs (photos à l'appui).

Le prochain déversement aura lieu courant octobre, si la sécheresse ne nous joue pas un mauvais tour.

En attendant, les gardons, goujons, spirlins sont toujours présents ainsi que les perches et les chevesnes qui semblent revenir en nombre.

Aussi, n'hésitez pas : ALLEZ A LA PÊCHE

L'A.A.P.M.A. vous souhaite de bonnes vacances

A·C·C·A·

Un nouveau bureau pour l'ACCA

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 1er juin, le nouveau bureau de l'ACCA a été constitué :

- **Président** : Jean-Paul Gendraud
- **Vice-président** : Jean-Pierre Chireix
- **Secrétaire** : Jonathan Joachim
- **Trésorier** : Jean-Louis Charbonnier

Le **tir d'été** est ouvert à partir du **1er juillet**. Les nouvelles consignes de tir d'été sont affichées sur la cabane de chasse.

Ouverture générale de la chasse : 14 septembre.

Club de Gym

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de participer à notre repas annuel.
Le bénéfice récolté participe au règlement des cours à l'UFOLEP.

La saison est terminée! Vous avez été actifs et actives aux cours de zumba et de gym.
Le club vous en remercie. C'est grâce à votre présence que nous perdurons dans le temps.

Les cours reprendront la deuxième semaine de septembre, nous vous attendons avec impatience.

CREUSE AVENIR 2005

La saison 2024/2025 s'est achevée par l'assemblée générale qui a vu quelques changements.

Le président Patrick Bigouret tire sa révérence, tout en restant au club pour assister Didier Lacroix qui a pris sa place. Le secrétariat est toujours assuré par Jessica Peyrot, assistée de Laura Lamotte, qui rentre au bureau. Maëva Mercier conserve le poste de trésorière en compagnie d'une nouvelle arrivante, Agnès Audoux.

Comme quoi, on peut appliquer plus que la parité homme/femme dans un club que l'on dit réservé aux hommes.

L'équipe masculine a évolué toute la saison en troisième division et se maintien pour la saison prochaine. Une équipe féminine a été créée et s'est très bien comportée en terminant à la 4ème place de leur poule et après avoir échoué en demie finale de la coupe de la Creuse féminine.

L'école de foot se maintient en effectif et toutes les catégories ont eu de très bons résultats tout au long de la saison.

Nous recherchons pour entamer une nouvelle aventure, en priorité un arbitre, des joueuses et joueurs jeunes ou moins jeunes, et des bénévoles, il n'y en a jamais assez.

Le club compte organiser une fête de la Bière le 16 août prochain après avoir célébré nos 20 ans le 28 juin, des informations complémentaires suivront.

Le Président

LES 20 ANS DU CLUB !

Pierre Guillot,maire de Moutier- Malcard ,
Didier Lacroix, Président du Club &
Jean Claude Aurousseau , maire de Genouillac

La réception

Le président et son bras droit :
Didier Lacroix & Patrick Bigouret

Spectacle de cirque

Le 9 mai dernier, petits et grands ont passé un très bon moment avec Les Tony.
Cette troupe de cirque familiale s'est, en effet, produite à la salle des fêtes pour le plus grand plaisir de tous.

Du nouveau chez les commerçants et artisans

La Ferme du Pont-Neuf

Installé au village Le Pont-Neuf, éleveurs de brebis et Paysans Boulangers, le GAEC du Pont Neuf cultive les céréales qu'ils transforment en farine, puis en pains.
Réservation du pain avant le mercredi soir pour la vente sur place le vendredi.
Le GAEC du Pont-Neuf vend également de la viande d'agneau et des merguez.
Renseignements : 07.78.80.67.16 - gaec.pontneuf@mailo.com

Julius drone

Julius Drone est une entreprise d'entretiens extérieurs des bâtiments situé au village Le Petit Argère : nettoyage de toitures, façades, panneaux solaires, bardages, de façon classique ou via un drone pour les surfaces inatteignables. Ses produits sont respectueux de l'environnement.
Renseignements : 06.77.77.54.24 - www.julius-drone.com

MCC

Récemment installée sur notre Commune au village Les Chiers, l'entreprise MCC, avec ses 8 ans d'activité professionnelle, propose la réalisation de projets bois : charpente traditionnelle, bardage bois, isolation par l'extérieur, terrasse en bois…
Renseignements : 06.05.24.56.65 ou mcc19.charly@gmail.com

Louis Compan, agent immobilier

Fort de 6 années d'expérience dans le secteur de l'immobilier, Louis Compan est agent commercial indépendant. Il travaille en partenariat avec le réseau ORPI. Il accompagne ses clients dans leurs projets immobiliers, que se soit pour l'achat, la vente ou la location de biens.
Renseignements : 06.85.43.25.45—lcompan@orpi.com

Vioux-Dubois

L'établissement Vioux Dubois vous rappelle que son magasin est ouvert aux professionnels et aux particuliers.
Renseignements : 05.55.51.13.34—genouillac@vioux-dubois.com

Saint-Gobain Eurocoustic

Portes ouvertes Eurocoustic

Pour faire suite à la journée portes ouvertes en faveur des familles des salariés en 2024, l'usine Saint Gobain - Eurocoustic de Genouillac a ouvert ses portes aux habitants de Genouillac et aux élus de la Communauté de Communes, le samedi 5 avril.

Dès le matin, les visiteurs étaient accueillis en toute convivialité et pris en charge pour une heure de visite et d'immersion totale dans le monde de l'industrie.

Equipés de lunettes, casquettes de sécurité et oreillettes, les inscrits ont suivi les salariés-guides pendant environ une heure et ont découvert les lignes de fabrication de laine de Roche.

L'usine transforme des roches à l'aide de cubilots qui permettent la fusion de cette roche à 1500°C.
Une fois la nappe primaire générée, le nappeur permet d'atteindre l'épaisseur du produit souhaitée. Le produit fini sera alors emballé avant de rejoindre les quais de chargement.

Chaque jour quelques 50 camions récupèrent les palettes destinées à l'isolation de toitures industrielles, au marché de la laine à projeter, ou encore à l'isolation par l'extérieur.

La structure emploie actuellement environ 200 salariés qui travaillent en majorité en 5/8 et c'est avec passion que les guides de cette journée très instructive ont répondu aux nombreuses questions des visiteurs.

Les intervenants ont également insisté sur les engagements du groupe pour un minimum d'impact sur la gestion des déchets, sur l'environnement sans oublier la sécurité des salariés.

L'usine est un des plus gros employeurs en Creuse avec quelques 90000 tonnes de produits qui sortent chaque année. Il est bien évident que des contrôles rigoureux et très réguliers sont effectués par les instances habilitées.

Accueillir, expliquer, faire découvrir et rassurer aussi la population était bien le but de cette journée portes ouvertes. Environ 200 visiteurs parmi lesquels Jean-Jacques Lozach, le sénateur accompagné de Jean-Claude Aurousseau, Maire de Genouillac et des Maires des environs ont pu apprécier cette initiative... tout comme le brunch mis copieusement à la disposition de tous.

La Journée Internationale des Droits des Femmes

Parmi ses nombreuses actions, Eurocoustic a aussi rendu hommage aux femmes de ses équipes lors de la Journée Internationale des Droits des Femmes.

Il y a 100 ans… Genouillac au fil du temps…

raconté par Michelle Dayen

L'année 1925- 2e semestre

État civil du 2nd semestre 1925

Naissances – Le 6 septembre, Thérèse Marguerite Bourdin, le bourg ; le 8 décembre, Antonine Lucienne Brunet, Fromentaux ; le 23 décembre, Marguerite Janine Tribet, Les Mousseaux.

Mariages – Le 16 juillet, Joseph Martin Guillot, 22 ans, cultivateur, Les Mâts (Vigeville) et Marie Berthe Lardillier, 23 ans, sans profession, La Gare ; le 22 septembre, Eugène Émile Peyron, 25 ans, cultivateur, Verrines et Amélie Lucienne Marcelle Jolly, 20 ans, sans profession, Verrines ; le 10 octobre, Marcel Descombes, 25 ans, cultivateur, La Borde (La Cellette) et Germaine Marie Fernande Pasquet, 19 ans, sans profession, Les Chez.

Décès – Le 3 août, Marie Boudachier veuve Joseph Guillon, 83 ans, le bourg ; le 24 août, Jules Martin veuf Julie Lafollas, 74 ans, Fromentaux ; le 29 août, Jean Elion époux Marguerite Mouniaud, 80 ans, Montfargeau ; le 1er septembre, Marie Pignot veuve Silvain Parot, 80 ans, Montfargeau ; le 6 septembre, Marie Lamy épouse Silvain Robert, 63 ans, Le Poteau ; le 4 octobre, (deux décès), Anne Nadaud veuve Léonard Decorps, 75 ans, sans profession, le bourg et Marie Jabaud épouse Léonard Sauvage, 72 ans, Les Fougères ; le 5 octobre, Françoise Alabergère veuve Paul Bigot, 84 ans, sans profession, le bourg ; le 1er novembre, Gabriel Merot veuf Madeleine Alasseur, 66 ans, journalier, le bourg ; le 12 novembre, Antoine Labetoulle époux Marie Auberger, 67 ans, cultivateur, Beaufond ; le 1er décembre, Jeanne Auclair épouse Silvain Chareille, 74 ans, sans profession, La Roche ; le 14 décembre, Silvaine Novembert veuve Jean Baptiste Gay, 83 ans, sans profession, le bourg.

Au conseil municipal…

Séance ordinaire du 26 juillet 1925

Le Goudronnage de la route nationale 140 dans la traversée de Genouillac – Les travaux seront effectués par le service des Ponts et Chaussées. Le préfet demande le vote d'une somme de 2625 fr. représentant la part de commune. Comme les riverains auront moins de poussière donc plus de bien-être et, moins de danger de voir leurs objets exposés détériorés, ils devront participer à la moitié de la dépense demandée à la commune, soit la somme de 1312 fr. 50. Si le montant de leur participation n'obtient pas cette somme, les travaux ne seront pas engagés.

Garage Gagnerault – Le conseil municipal accepte la demande de l'instituteur Gagnerault d'établir à ses frais un garage sous le préau.

Séance extraordinaire du 8 septembre 1925

Convocation pour le 4 octobre au matin à 10 heures (arrêté du préfet), des conseillers municipaux de chaque commune à l'effet de nommer leurs délégués et suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales.

Et, le 4 octobre au matin, à 10 heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Genouillat pour élire trois délégués et un suppléant. Ont été élus en qualité de délégués : Toty, Peyrot et Labetoulle et M. Butte en qualité de suppléant.

Séance ordinaire du 22 novembre 1925

Terrain près de l'église – Plusieurs demandes d'acquisition ou de location ont été faites pour le terrain situé entre le chemin n°4, l'église et le jardin Désabre. Le conseil municipal accepte la location mais s'oppose à l'aliénation.

Demande d'assistance à domicile pour un infirme indigent – Il s'agit du fils Louis Danjon âgé de 15 ans habitant actuellement La Cellette mais qui, précédemment, habitait Genouillac. La commune admet le jeune garçon au secours mensuel de 15 francs jusqu'au 1er janvier 1927.

Tonneau des pompiers – Le tonneau servant aux exercices des pompiers doit-il être réparé ? Le chariot et le tonneau étant en très mauvais état, le conseil municipal décide de vendre le chariot et les cercles du tonneau. Le tonneau lui-même fera du feu pour l'école.

Séance extraordinaire du 13 décembre 1925 – *Révision du taux de l'allocation mensuelle à verser aux familles nombreuses et à chaque enfant secouru – (circulaire du préfet du 1er décembre 1925).* Le conseil municipal fixe la somme à 15 fr. dont la moitié à la charge de la commune et ce, durant la période quinquennale 1926-1930.

En France et dans le monde…

La guerre du Rif*… *Du 17 juin au 25 juillet, s'est tenue à Madrid la conférence entre la France et l'Espagne, sur la question du Maroc. Les négociations ont débouché le 11 juillet sur des propositions de paix avec les Rifains. Les deux pays se sont engagés à intervenir pour étouffer la rébellion et à ne pas signer d'accord séparé. Le 17 juillet, le maréchal Pétain est arrivé à Rabat en mission spéciale auprès du maréchal Lyautey, résident général de France au Maroc, depuis 1912. Le 18 août, nouveau voyage de Pétain au Maroc où il prend en main les opérations militaires au détriment de Lyautey et réorganise les forces françaises pour mener la contre-offensive dans la guerre du Rif au côté des Espagnols contre les troupes d'Abdelkrim. Le 24 septembre, Lyautey, opposé à la coopération franco-espagnole dans cette guerre, démissionne. Il quitte le Maroc pour la France, le 10 octobre.*

**La guerre du Rif est une succession de conflits armés qui a lieu de 1921 à 1927, et a opposé d'un côté les troupes coloniales espagnoles auxquelles se sont jointes en 1924 les troupes françaises et marocaines, et de l'autre, les tribus berbères de la région montagneuse du Rif, dans le nord du Maroc, dirigées par Abdelkrim El Khattabi.*

La Rhur est enfin évacuée… *Du 15 au 31 juillet, en application du plan Dawes, les troupes françaises achèvent l'évacuation de la Rhur.*

Les accords de Locarno appelés aussi « pacte rhénan », signés le 16 octobre… *Par ces accords, la France, l'Allemagne, la Belgique, la Grande-Bretagne et l'Italie garantissent les frontières occidentales de l'Allemagne, la Belgique et la France. Ils visent à assurer la sécurité collective en Europe. La Tchécoslovaquie signe également un traité d'assistance militaire avec la France.*

Pendant ce temps, à Paris… *Après la démission du ministre des finances, Étienne Clémentel, le 3 avril, puis la chute du gouvernement du président du Conseil, Édouard Herriot, le 10 avril suite à la crise monétaire, la nomination d'un nouveau président a lieu le 17 avril, en la personne de Paul Painlevé. Ce dernier qui présente sa démission le 27 octobre, est réélu deux jours plus tard. Son mandat se terminera* par la chute de son gouvernement, le 22 novembre. Aristide Briant le remplacera. Le 4 décembre, la Chambre vote le plan d'austérité budgétaire du gouvernement présenté par Loucheur : création d'une caisse d'amortissement de la dette publique ; mesures répressives contre la fraude fiscale ; alourdissement de la pression fiscale dont augmentation de l'impôt sur le revenu ; etc… Des mesures très impopulaires !

Dans le reste de l'actualité…

4 juillet – *Dans le cadre de l'exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes « Les Arts décos » à Paris, la Tour Eiffel affiche une publicité lumineuse pour Citroën.*

19 juillet – Arrivée de la 19e édition du Tour de France au Parc des Princes, à Paris – *Le départ a eu lieu au Vésinet, le 21 juin. L'italien Ottavio Bottecchia s'impose devant le belge Lucien Buysse et l'italien Bartolomeo Aimo.*

Octobre-novembre - La Revue nègre sur la scène du théâtre des Champs Elysées, à Paris – *C'est là que l'on va découvrir Joséphine Baker et Sidney Bechet.*

Entre le 22 et le 31 décembre, des phénomènes météorologiques effrayants… *Les 21 et 22 décembre, une tempête d'une extrême violence s'est abattue sur la côte bretonne et les côtes de la Manche, puis sur la moitié nord du pays. Le 29 décembre, l'Orne est sortie de son lit et a provoqué de nombreux dégâts. Un véritable déluge s'est abattu sur Caen la nuit de la Saint-Sylvestre, noyant presque tout le centre-ville.*

Dans la presse régionale, le département de la Creuse…

Enseignement primaire – Les institutrices suppléantes du département de la Creuse qui désireraient obtenir un emploi dans l'Aisne, à la rentrée d'octobre, peuvent adresser dès maintenant 4 juillet, et directement, une demande à M. l'Inspecteur d'Académie, à Laon.

Les vacances scolaires dans le département – Par arrêté préfectoral en date du 8 juillet 1925, l'époque et la durée des vacances scolaires dans les établissements publics d'enseignement primaire et dans les écoles maternelles du département auront lieu du samedi 1er août, après la classe du soir jusqu'au vendredi 2 octobre, pour la classe du matin.

La mort de M. Viviani, sénateur de la Creuse – M. Viviani est décédé dimanche soir 11 septembre à la maison de santé du Plessis-Piquet*, où il était en traitement. Son corps a été transporté à Seine-Port, où ont eu lieu ses obsèques. M. Steeg, garde des sceaux représentant le gouvernement, a prononcé un discours dans lequel il a retracé sa vie. M. Viviani fut cinq fois ministre et président du Conseil.

**Le Plessis-Piquet est devenu en 1909, Le Plessis-Robinson. Il est situé dans les Hauts-de-Seine.*

M. Jean Durand, ministre de l'agriculture, dans la Creuse – En s'en allant à Felletin, dimanche 21 septembre, inaugurer le concours agricole organisé par la Société centrale d'Agriculture de la Creuse et le Comice agricole de la 2e circonscription d'Aubusson, le ministre a tenu à visiter la nouvelle École d'agriculture Defumade, à Ahun. Il a annoncé la nomination du directeur M. Prot, qui doit arriver incessamment.

La libération de M. Laboureur – Le citoyen Pierre Laboureur, chef du groupe communiste dans la Creuse, élu récemment conseiller d'arrondissement de Pontarion, qui purgeait une condamnation de trois mois d'emprisonnement pour provocation de militaires à la désobéissance, a été libéré à l'expiration de sa peine. Le 10 novembre, la validité de son élection sera soumise au conseil de préfecture.

Élection sénatoriale pour remplacer M. Viviani décédé – Le 8 novembre, M. Judet, radical-socialiste a été élu sénateur, au 3e tour par 264 voix, pour remplacer M. Viviani décédé le 11 septembre dernier.

La terre tremble – Jeudi 3 décembre, à 10 heures 30, une secousse sismique a été sentie dans la région de la Creuse et du Limousin. Le tremblement a été si fort que les gens furent secoués sur leurs chaises et les assiettes et les verres s'entrechoquèrent sur les tables.

Les votes de nos députés sur le projet financier de M. Loucheur – Ce projet qui double les impôts et émet une nouvelle inflation de 6 milliards, s'est réparti de la manière suivante : MM. Binet et Connevot ont voté pour ; M. Benassy a voté contre ; M. Adenis n'a pas pris part au vote.

Le réseau téléphonique du département s'intensifie – Après les départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, le 1er juillet, des communications téléphoniques peuvent également être échangées entre tous les postes publics et privés du département de la Creuse et ceux de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres, depuis le 1er décembre.

À Genouillac …

Succès au certificat d'études primaires - Les épreuves ont eu lieu au chef-lieu de canton, à Châtelus-Malvaleix, le 23 juin pour les garçons et le 24 juin pour les filles.
Les sept garçons présentés ont tous été reçus. Ce sont : Louis Georges Brunaud, Camille Brunet, Albert Guillot, Georges Émile Jeannot, Lucien Marembert, Jean Rapin et Armand Léon Robert Simonet.
Les six filles présentées ont également toutes été reçues. Ce sont : Marguerite Bideau, Aimée Déterne, Madeleine Labetoulle, Jeanne Leprat, Renée Martin et Madeleine Taranchon.
Ces garçons et filles sont tous nés en 1912.

La fête patronale – C'est le dimanche 23 août qu'aura lieu la fête annuelle de Genouillac, toujours renommée. M. les forains sont informés qu'il ne sera perçu aucun droit de place. Pour tous renseignements, s'adresser à M. D. Brelingard, à Genouillac.
À l'occasion de la fête, la fanfare municipale dirigée par Firmin Taranchon donnera un concert place de l'école et place de la poste. Au programme : *Prémery*, pas redoublé *(*Pautrat) ; *Marie Stuart* ouverture (Bléger) ; *La Tourterelle,* polka (Marsal) ; *Cybèle,* fantaisie (Mullot) ; *Marche de nuit* (Popy) ; *La Marseillaise.*
Le lendemain, une course régionale de bicyclettes* se disputera sur un parcours de 65 km environ.
**Cette course qui a réuni un grand nombre de participants s'est disputée sous la pluie qui n'a cessé durant toute la course. La victoire est revenue à l'as de la Creuse, Gouraud de Cressat ; 2e Philpin de Montluçon ; 3e Morand de Sainte-Feyre ; …*

Le Messager de la Creuse (Mercredi 29 juillet 1925)

Concours de juments poulinières suitées – Le concours annuel de juments poulinières de gros trait et de trait léger aura lieu à Genouillac le 20 septembre prochain, à 9 heures.

L'Écho de la Creuse (Samedi 29 août 1925)

Ligne Guéret-La Châtre – À partir du 6 septembre prochain, le train de la ligne Guéret-La Châtre qui part de Guéret à 11 h. 41, ne partira plus qu'à 13 h. 34. La Compagnie d'Orléans mettra en marche, à cette date, et sur cette ligne, une nouvelle machine dite automotrice pouvant contenir 80 voyageurs avec bagages.

L'Écho de la Creuse (Samedi 5 septembre 1925)

La foire du 4 novembre – La foire a été assez bonne malgré le mauvais temps. Les ventes ont commencé tard, vers 9 h. 30 et se sont faites ensuite rapidement. 437 beaux et bons porcs gras ont trouvé preneurs de 5 fr. 30 à 5fr. 60 le kilo ; les volailles de 6 à 9 fr. le kilo suivant la qualité ; le beurre, 9 fr. le kilo ; les œufs, 7fr. 50 la douzaine.

Le Messager de la Creuse (Mercredi 11 novembre 1925)

La fête du Souvenir, le 11 novembre – La municipalité organise pour le 11 novembre, une importante manifestation. Un cortège composé de toutes les délégations et sociétés de la ville se rendra à l'église où sera célébré un service solennel pour les morts de la guerre, puis à l'issue de la cérémonie, le cortège ira déposer des fleurs au monument où l'appel des morts sera fait par un enfant ; enfin, visite au cimetière.

L'Écho de la Creuse (Samedi 7 novembre 1925)

L'union syndicale – Le syndicat de Mortroux* vient d'adresser une lettre au syndicat de Genouillac à propos du battage des trèfles. Il témoigne de sa plus profonde gratitude aux camarades syndiqués de Genouillac pour l'empressement tout à fait fraternel qu'ils ont mis à faire connaître et à soutenir sa batteuse à graines. Grâce à leur précieux concours, elle a pu battre cinq jours entiers et amener dans les prix des battages, une baisse d'un tiers.
**Auguste Sauvage, curé de Mortroux, conseiller municipal de 1919 jusqu'à son décès en 1933, a été également secrétaire du syndicat agricole de cette commune dont il en a fait l'un des plus prospères du département.*

Le Messager de la Creuse (Mercredi 2 décembre 1925)

1925, la fermeture de l'École pratique d'Agriculture

En cette rentrée scolaire d'octobre 1925, l'École pratique d'Agriculture de Genouillat*, propriété des demoiselles Lacôte, n'a pu rouvrir. Sa fermeture a été actée quelques mois plus tôt par l'arrêté du Ministère de l'Agriculture daté du 29 juin.

1892, création de l'École pratique d'Agriculture de Genouillat

Par sa création en 1892, sur la propriété du député Lacôte, à Genouillat, cette École pratique d'Agriculture devait remplacer dans la Creuse, la Ferme-école* de La Villeneuve, près de Vallière, créée en 1849 par M. Du Miral, sur sa propriété. On reprochait aux Fermes-écoles de donner un enseignement trop pratique. Dorénavant, il serait donné dans ces nouvelles Écoles un enseignement théorique le matin avec des professeurs nommés par le ministère de l'agriculture et un enseignement pratique l'après-midi sur le terrain, à la ferme-école. Le but était de former des chefs de culture avec une solide instruction professionnelle, tant théorique que pratique. En même temps qu'à Genouillat, une autre est créée dans la Creuse, l' École des Granges, près de Crocq, sur la propriété du député Cornudet. La durée des études y est de deux ans mais il y a la possibilité de faire une troisième année pour préparer les concours d'entrée aux Écoles nationales d'Agriculture comme Versailles, Tunis, Rennes, … L'École pratique d'Agriculture de Genouillat ouvre en 1894 avec 45 élèves.

Les raisons de sa fermeture

Depuis la loi promulguée le 2 août 1918 où il est dit que « Les Écoles d'agriculture ne peuvent être établies que sur des domaines appartenant à l'État, ou mis à la disposition de l'État pour une période de 30 ans au moins », l'École d'agriculture de Genouillat n'entre pas dans le cadre de cet arrêté. De plus, un rapport du Conseil général adressé en 1919 au Ministre de l'Agriculture l'informe de la situation irrégulière de l'École. Le directeur d'un tel établissement doit être nommé par concours or, à Genouillat, depuis le décès de son directeur, Jules Lacôte, en septembre 1914, c'est un professeur de l'École qui assure l'intérim. Enfin, en 1920, un autre décret daté du 23 juin montre que l'École ne correspond plus aux réels besoins de l'enseignement agricole actuel, tant par l'instruction qui y est donnée que par l'installation des locaux.

Une solution envisagée pour que l'École perdure

Suite à ce décret, la veuve d'Auguste Lacôte, propriétaire du domaine depuis le décès de son mari, propose au Conseil général de l'acquérir. Ce dernier refuse d'autant plus qu'au même moment, Alphonse Defumade, son président, déclare vouloir donner au département deux de ses domaines situés sur la commune d'Ahun, La Cassière et Le Chaussadis d'une superficie de 135 ha environ, où il pourrait y être établie une École d'agriculture des plus modernes.

L'École de Genouillat sur le déclin

De 45 élèves à son ouverture en 1894, l'École n'en compte plus que 24 en 1921 dont aucun creusois : 13 en première année et 11 en deuxième année dont quelques élèves venus de l'École des Granges fermée depuis le 31 décembre 1920. Cependant, l'enseignement donné à Genouillat semble toujours avoir été très correct. Chaque année, la presse nous a informés des résultats obtenus par les élèves admis aux concours d'entrée aux Écoles nationales d'Agriculture ou d'anciens élèves sortis diplômés de ces Écoles nationales, que ce soit en 1895, 1897, 1900, ou plus tard. Par exemple, en 1921, ce sont deux élèves serbes et un jeune élève chinois, anciens élèves de Genouillat qui viennent de sortir diplômés de l'École nationale d'horticulture de Versailles ; en 1922, un autre vient d'obtenir son diplôme

d'ingénieur agricole à l'École de Rennes ; en 1923, trois élèves de Genouillat sont admis à l'École coloniale de Tunis, etc….

Que vont faire les demoiselles Lacôte ?

La veuve d'Auguste est décédée le 31 janvier 1923, Moïse, le frère d'Auguste, qui gérait le domaine et l'économat est décédé le 30 mai 1924. Le temps presse. Les demoiselles Lacôte, filles d'Auguste, sont désormais seules.

Malgré les nombreux courriers adressés au Ministère de l'Agriculture et au département, l'arrêté du 29 juin 1925 annonce la fermeture définitive de l'École à compter du 30 juin.

Les élèves de Genouillat et de Clion (Indre) dont l'École a fermé également feront leur deuxième année d'études à l'École Defumade, à Ahun.

Le 28 septembre 1925, chez Maître Toty, notaire à Genouillat, les demoiselles Marie et Gabrielle Lacôte, signent un bail à moitié-fruit avec les époux Ferrandon-Parot. Il s'agit du domaine des Charderies, « la ferme-école », bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, … d'une superficie d'environ 64 hectares. Mais les bâtiments abritant l'internat, les salles de cours, les logements des professeurs, … sont maintenant vides.

Les demoiselles Lacôte tentent une demande d'indemnisation auprès du ministère de l'agriculture pour le préjudice causé par la fermeture de leur École. En 1926, elles n'obtiendront que 18000 francs alors qu'elles avaient évalué le préjudice à 90000 francs.

L'ouverture de l'École Defumade, à Ahun

L'École ouvre le 19 octobre 1925 avec 59 élèves dont 35 en 1ère année et 24 en 2e année. Ce sont les élèves de Genouillat, de Clion (Indre) et un élève venu de Vendée qui constituent la classe de 2e année.

MM. Saumet, professeur d'enseignement agricole et Pajot, chef de pratique horticole qui étaient à Genouillat, y sont nommés.

L'École d'agriculture Defumade est actuellement un établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole avec quatre pôles de compétence : l'eau, l'agriculture, les services à la personne et le patrimoine. Elle fête cette année, son centenaire.

**Genouillat et Genouillac ? La terminaison –at remonte au Moyen-Âge où l'on ne prononçait pas le –c dans les noms terminés par –ac. C'est à ce moment que l'on a remplacé le –c par un –t que l'on ne prononçait pas non plus. Au début du XXe siècle, on écrivait Genouillat avec un –t puis on l'a écrit avec un –t ou un –c. C'est en 1971 que Genouillac s'est terminé définitivement par un –c.*

Sources

Arch. dép. Creuse : 7M369, 7M57, 58, 59
Arch. nat. Paris :F/10/2555
Presse de l'époque
Conseil général de la Creuse - Rapport du préfet et délibérations du Conseil général : années 1925, 1926

Michelle DAYEN

PATRIMOINE

GENOUILLAC SUR LE SITE CROIX EN CREUSE

"Le site internet "croixencreuse.com" est ouvert et notre commune est en ligne.

Pour de multiples raisons, ces croix sont malheureusement tombées dans l'oubli. Certaines ont été déplacées, d'autres partiellement détruites ou endommagées par le temps. Il existe cependant beaucoup d'informations que le grand public ne peut pas découvrir.

L'objectif est de rendre public ce patrimoine riche de notre département et de partager les grandes et petites histoires, car toutes ces croix ont leurs secrets qu'elles ont gardé jusqu'à ce jour. «

croixencreuse.com

Claude Royère

Marche Pro Santé

BOUSSOLE à Genouillac

Début 2025, la démarche BOUSSOLE est née sous l'impulsion d'une patiente engagée et de son infirmière qui a relayé ce désir. Elle met en lien un groupe de patients souffrant de cancer avec divers acteurs de santé, dans le secteur autour de Genouillac, Bonnat et Châtelus-Malvaleix.

Les rendez-vous ont lieu dans le Site Central du Poteau, sous deux formats animés par un professionnel du réseau MarcheProSanté : le 1er vendredi du mois, les patients partagent au cours d'un **groupe de parole**, leur vécu, leurs ressentis, leurs projets et leurs doutes liés à la survenue de la maladie cancéreuse ; le 3ème vendredi du mois, un **atelier thématique** propose des approches variées, visant à soutenir et soulager les patients dans leur quotidien.

Le 22 mai dernier, le comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse a reconnu l'utilité de cette approche globale pour les patients atteints de cancer. Elle s'est engagée à l'accompagner pour la rendre pérenne, au plus proche des patients du territoire.

Les séances sont gratuites, sur inscription. Plus d'information auprès de votre pharmacien ou votre soignant habituel, ou au **06 66 43 11 10.**

Sandra, patiente engagée

La maladie nous oblige à explorer des contrées inconnues, il est difficile de retrouver son chemin. Alors quoi de mieux qu'une BOUSSOLE, elle nous offre une direction, des points de repère essentiels, pour nous guider à travers les défis et les choix, un principe ou une valeur qui nous aide à garder le cap. C'est elle qui nous permet de nous orienter, de ne pas nous perdre et d'avancer avec confiance vers notre destination, qu'elle soit géographique ou métaphorique. C'est ce que j'ai souhaité avec ce beau projet « Boussole » et c'est ce que les professionnels de santé ont réalisé à travers les ateliers proposés.

Photo du groupe, 23 juin 2025

Didier, psychopraticien *"Je suis profondément touché par la profondeur des échanges en vérité de chacun et chacune."*

Roland, hypnothérapeute : *"Au fil des réunions, on peut voir que l'isolement de certains patients a été rompu. Les amitiés se nouent, les complicités naissent, des loisirs en commun se créent, les infos se partagent, les aides se multiplient... Les témoignages, les sourires et les visages qui s'éclairent démontrent le plaisir de se retrouver."*

Amélie, sophrologue : *"Partenaire de la Ligue contre le Cancer, j'accompagne mes clients individuellement dans le cadre de ma profession. Le projet Boussole est un vrai plus pour ces personnes qui trouvent une multitude de conseils et de professionnels variés, qui leur permettent de vivre au mieux leur maladie, les traitements ou la suite. Au sein de ce groupe, ce sont des échanges, des prises de conscience, de la bienveillance, de l'évolution, de l'assurance et de nouvelles ressources mises en exergue."*

Marie-Louise, art-thérapeute : *"C'est un plaisir de participer à ce projet, il y a une bonne dynamique. Comme chaque praticien, je n'ai pas seulement animé un atelier mais j'ai aussi participé à un groupe de parole. Ce mode de fonctionnement permet d'avoir une continuité et apporte un cadre sécurisant.*

Animer un atelier d'art-thérapie était une belle expérience. Cette pratique permet d'avoir un moment pour soi, de s'écouter soi-même, d'exprimer ses sentiments et son vécu, de prendre de la distance par rapport à sa vie quotidienne. De plus, le groupe joue un rôle réconfortant."

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES DE LA CREUSE EN MARCHE

LE TOURISME

Balisage Randonnée

Vous avez pu voir apparaître plusieurs types de balisage. Le balisage est essentiel à la bonne pratique de la randonnée.
Merci de laisser en place tous les éléments ! Si vous constatez des dégradations, n'hésitez pas à faire un signalement à : contact@rando-portesdelacreuse.com.

Pour les randonnées pédestres, le balisage est jaune :

Des parcours pédestres existent depuis 2016 sur toutes les communes de votre intercommunalité.

Pour les circuits de la base VTT intercommunale:

Le balisage pour les parcours VTT est sous la forme de peinture, d'autocollant ou de panonceaux.

La couleur du numéro du circuit correspond à la difficulté du circuit : vert (très facile), bleu (facile), rouge (difficile), noir (très difficile) .

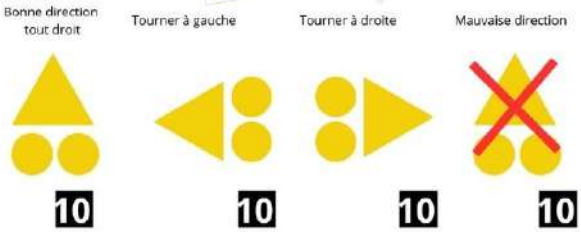

Nouveauté 2025! La base VTT intercommunale fait peau neuve !

La base VTT intercommunale existe depuis de nombreuses années. La Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche a eu à cœur de développer l'offre de randonnée VTT et de couvrir l'intégralité de son territoire de parcours VTT.
La nouvelle base VTT compte aujourd'hui 11 circuits et 4 départs : Bonnat, Châtelus-Malvaleix, La Cellette, Mortroux.
Les départs sont reliés par des liaisons, il vous est donc possible de faire le tour de votre Communauté de Communes en VTT.

La base VTT est à la portée de tous, il y a plusieurs niveaux de difficultés de vert (facile) à noir (très difficile).
Retrouvez toutes les informations sur le site rando et balades (https://www.rando-portesdelacreuse.com/les-11-circuits-vtt/) Les topo-guides VTT sont disponibles dans les 16 mairies du territoire, au siège de la communauté de communes (1 rue des Violettes 233350 Genouillac) et au Chai (22 grande rue 23220 Bonnat).

Restez connecté !

Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

portesdelacreuse

Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche

IntraMuros

En savoir plus : *https://www.portesdelacreuseenmarche.fr/*

Contact : *05 55 80 88 01 ou accueil@portesdelacreuseenmarche.*

A·D·P·B·C·

TISS'ÂGES—SQUAT'ADOS

Un printemps animé et un été plein de promesses !

Ces derniers mois, l'Espace de Vie Sociale **Tiss'âges** et le **Squat'Ados** de Châtelus-Malvaleix n'ont pas chômé ! Grâce à leurs nombreuses animations, ateliers et événements, ils ont offert à tous — enfants, ados, parents, habitants — des moments précieux de convivialité et de créativité.

Retour sur un printemps dynamique

Du côté de **Tiss'âges**, le printemps a été rythmé par de **nombreux ateliers parents-enfants**, moments forts de partage entre générations, mis en place avec le Relais Petite Enfance de la CCPCM. Cuisine, création, balade jeux contés… autant d'occasions de renforcer les liens familiaux, de développer la curiosité des enfants et de passer de bons moments ensemble dans un cadre bienveillant.

Le **Squat'Ados**, quant à lui, a continué d'accueillir les jeunes chaque mercredi et pendant les vacances. Les ados ont participé à des ateliers créatifs, des sorties, des soirées thématiques et des projets collectifs.

Un été sous le signe du jeu, de la fête… et des pirates !

L'été qui arrive s'annonce tout aussi festif et créatif. Plusieurs rendez-vous incontournables sont déjà à noter :

 Festi'Pirates – Samedi 29 juin de 14h à 18h au plan d'eau de la Roussille à Châtelus-Malvaleix

Plongez dans l'univers des pirates lors de cet après-midi magique ouvert à tous.

Au programme :

Grand jeu coopératif (14h - 16h30)
Contes de pirates (16h30)
Spectacle de sculpture à la tronçonneuse par S. Terret (17h)
Prestation musicale des BB de la Banda de Bussière-Dunoise et Bonnat
 Maquillage et jeux pour tous les âges toute la journée — GRATUIT !

La place en fête – Soirées gratuites et conviviales sur la place de la Liberté (place de l'école)

Organisées par Tiss'âges et Les Amis de la Fontaine, ces soirées seront l'occasion de se retrouver entre habitants et voisins aux alentours de Châtelus-Malvaleix autour du jeu :

Jeudi 4 juillet – Soirée Jeux de société (20h-22h30)
Jeudi 18 juillet – Soirée Lego (20h-22h30)
Jeudi 1er août – Soirée Jeux TV & musicaux (20h-22h30)

Ces événements s'inscrivent dans une démarche de lien social, portée par de nombreux partenaires : Jeux M'Creuse, Les Amis de la Fontaine, l'ADPBC, la CAF de la Creuse, la communauté de communes Portes de la Creuse en Marche…

Le **Squat'Ados** sera également actif tout l'été avec un programme dédié aux 11-17 ans : jeux, sorties, soirées, projets collectifs, activités sportives ou artistiques — un bel espace pour expérimenter, créer, et s'exprimer dans un cadre sécurisant et dynamique.

 Pour suivre les infos et inscriptions en temps réel, rendez-vous sur Facebook Tiss'âges, téléphone : 07 64 74 87 85 / Facebook Benoît Squat'Ados, téléphone : 06 60 31 67 51

Météorologie

1er semestre 2025

Données recueillies le 30/06/25 Source : Infoclimat.fr

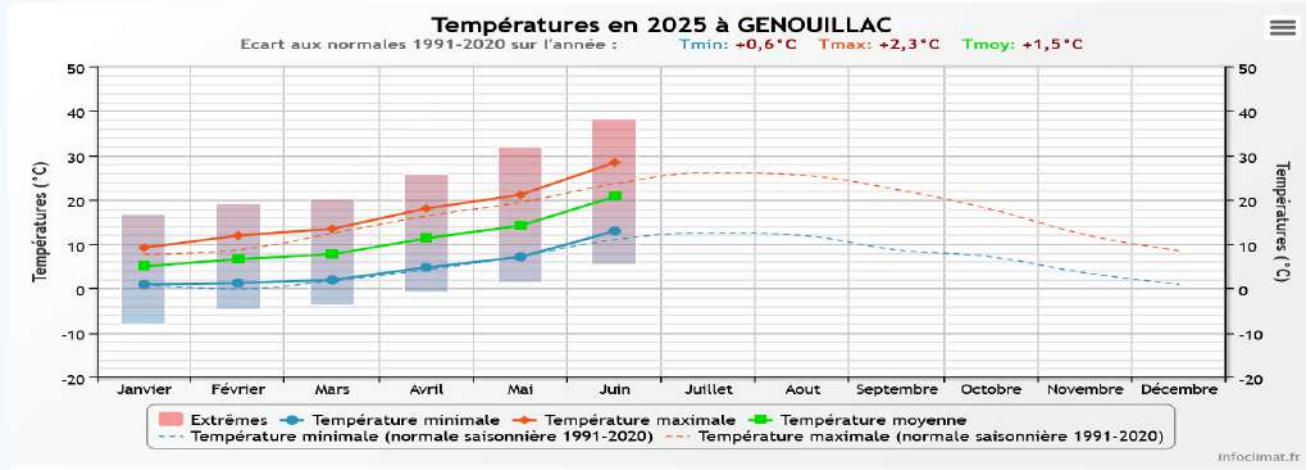

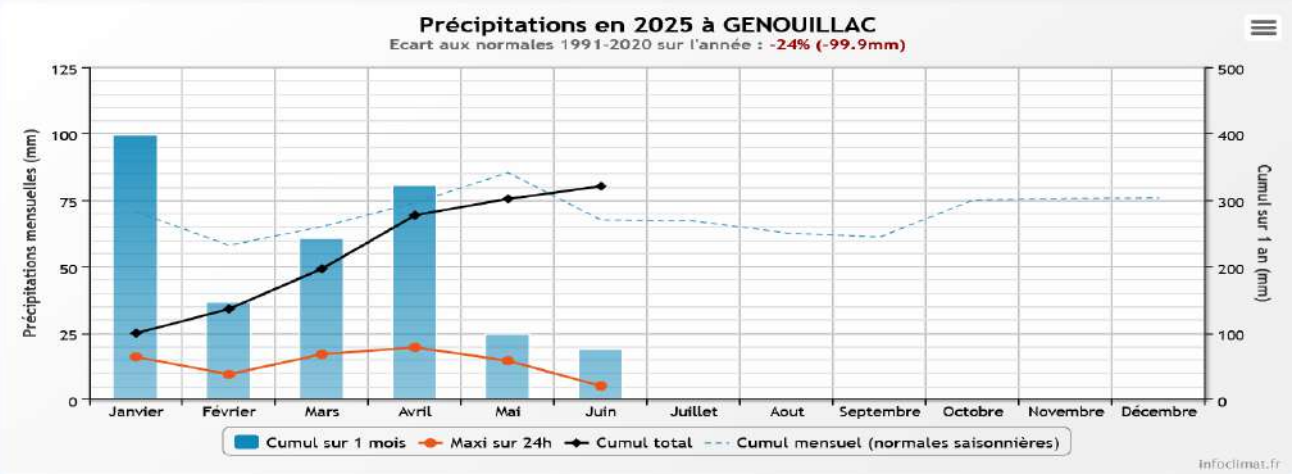

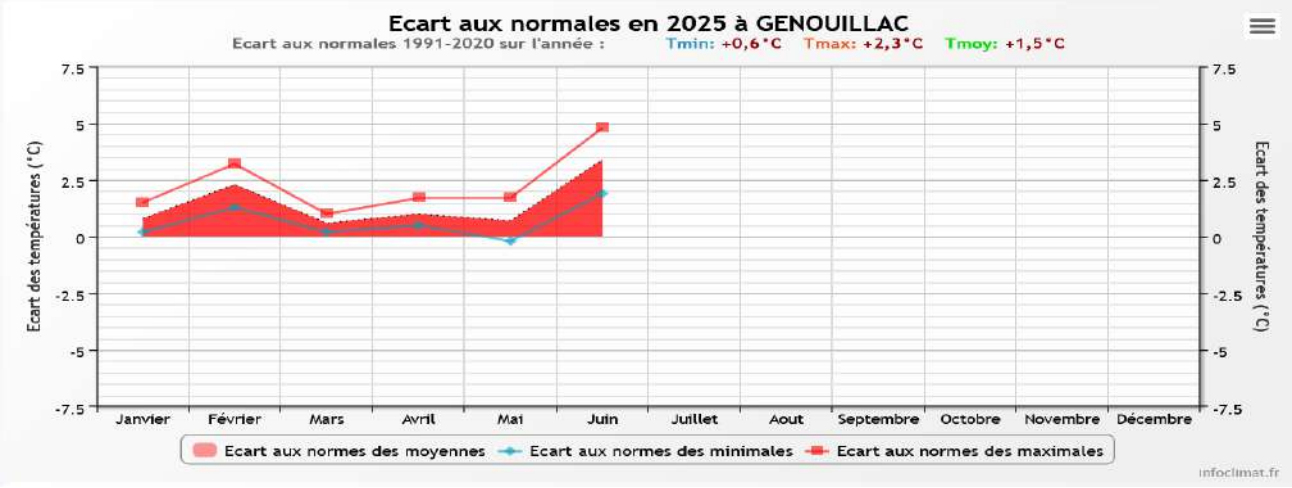

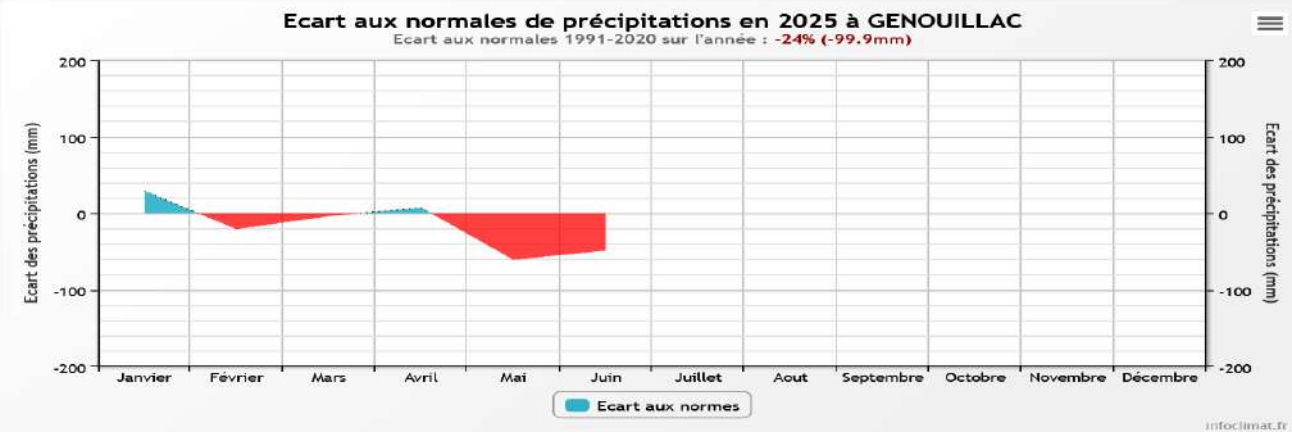

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

SMBPC
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA PETITE CREUSE
Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr

Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un outil incontournable pour répondre aux enjeux du Territoire du bassin de la Petite Creuse

Pourquoi le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse (SMBPC) ?

Le SMBPC est né en 2018, suite aux transferts de compétences « GEMAPI », Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des inondations, aux Communautés de Communes. Ces dernières ont transféré cette compétence au Syndicat afin de répondre aux enjeux « eau » du territoire :

Enjeux quantité, qualité et morphologique tout en valorisant les activités économiques du territoire.

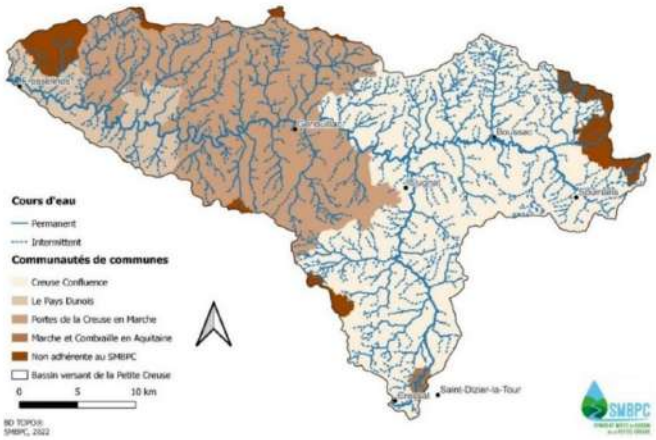

En matière de protection et d'abreuvement, nous proposons de plus en plus d'équipement de type solaire ou gravitaire

Ouverture du nouveau lit en fond de vallée et remise en eau du nouveau lit.

Suivis et assistances

Tout au long de l'année, les agents réalisent des suivis :

- Qualité de l'eau
- Quantité : mesures de débits

Ils apportent aussi assistance aux collectivités lors de questions sur les milieux aquatiques et assistent les propriétaires d'ouvrages lors de demande de gestion ou d'effacement de plan d'eau par exemple.

Technicien :
Julien LEMESLE, Tél : 06 07 74 28 55 julien.lemesle@smbpc.fr
Yannick GHESQUIERE, Tel : 06 07 74 21 56 yannick.ghesquiere@smbpc.fr
Bureaux des Techniciens : 05 55 65 75 47
Page Facebook
Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Seconde période du Contrat territorial ?

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ». Conclu pour une durée de deux fois 3 ans avec un bilan intermédiaire en 2023

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau » tout en maintenant les activités économiques.

Suite à un bilan constructif des trois premières années, les partenaires techniques et financiers se sont concertés afin de reconduire la seconde période de cet outil opérationnel tout en ajustant les actions afin qu'elles soient le plus efficaces possible.

Un volet Agricole.

Les cours d'eau sont tous bordés par les activités agricoles sur notre territoire. Nos actions concertées avec les exploitants permettent de protéger les milieux tout en favorisant l'activité économique des exploitations.

Un volet morphologique

Les cours d'eau ont été fortement remaniés durant de nombreuses années, toujours dans la concertation, des solutions sont trouvées afin de remettre les cours d'eau en fond de vallée de façon à ce qu'ils retrouvent un fonctionnement naturel.

Un volet Zones Humides

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, restauration des zones humides du territoire pour tenter de conserver une quantité d'eau de qualité sur l'ensemble du bassin.

France services

À Genouillac, je suis accompagné pour effectuer mes démarches administratives en ligne.

Vous souhaitez actualiser votre situation administrative ou connaître vos droits ? Prenez rendez-vous au **05 45 29 55 88** ou par e-mail à l'adresse suivante : **genouillac@france-services.gouv.fr**

La Poste
1 Place de l'Église
23350 Genouillac

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
France services

LA POSTE

Agenda

GENOUILLAC

CONCOURS DE CHEVAUX LOURDS

TERRAIN OMNISPORT

SAMEDI 9 AOUT

Organisé par
le Syndicat des éleveurs
de chevaux de trait de la Creuse

CREUSE AVENIR 2005

ORGANISE

LA FÊTE DE LA BIÈRE

Le 16 août

TERRAIN
OMNISPORTS
GENOUILLAC

GENOUILLAC

COMICE AGRICOLE & MARCHÉ DE PRODUCTEURS

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025
TERRAIN OMNISPORTS

GENOUILLAC EN FÊTE

CONCERT

GOSPEL

ÉGLISE DE GENOUILLAC | 5 OCTOBRE 2025 16H | 10€

AVEC LE COEUR DE GOSPEL DE MONTLUÇON

RENSEIGNEMENTS AU 05.55.80.67.80

Richard

CRÉARTIS23
09.63.65.34.62

L' ARTISTE